



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

Rapport annuel
2020–2021

LE TEMPS D'AGIR



**LE
TEMPS
D'AGIR**



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	5
Mot du directeur administratif	7
Historique	9
Principes directeurs, mandat et objectifs	10
Orientation stratégique	10
Gouvernance	13
Participation aux réunions du conseil d'administration	16
Programmes	18
<i>Autonomisation des communautés</i>	18
<i>Travailler en partenariat</i>	22
<i>Renforcer notre rôle</i>	28
Donateurs et partenaires	36
Rapport de gestion financière	38
Rapport de l'autiteur indépendant	48
États financiers	52



© La Fondation Canadienne des relations raciales
6, cour Garamond, Bureau 225
Toronto, Ontario M3C 1Z5
Tél. : 416 441-1900 • 1 888 240-4936
www.crrf-fcrr.ca

Conception : Ninth and May Design Co.

Pe sa ntwamicik, ni micta
asni mackikikitakwin
sont les dernières paroles de
Joyce

Traduction :
Venez me voir, on m'administre
beaucoup de médicaments

JUSTICE
POUR
JOYCE



MOT DE LA PRÉSIDENTE



À l'instar des événements mondiaux qui ont amené chaque être humain à repenser à sa façon d'interagir avec les autres, la Fondation des relations raciales canadiennes a dû repenser à sa façon d'aborder l'antiracisme. Bien que le Canada ait fait d'énormes progrès en matière de lutte contre la discrimination raciale, 2020 nous a montré qu'il nous reste encore énormément à faire.

Lorsque je m'attarde au caractère historique des événements que nous vivons, ma conviction est que si notre organisation existe, c'est pour ce moment précis de l'histoire. La pandémie de COVID-19 a révélé de profondes inégalités raciales dans un système de santé qui est vu comme l'un des plus équitables au monde. Les manifestations mondiales contre l'injustice raciale ont forcé les Canadiens à reconnaître que notre société est imprégnée de racisme structurel et individuel.

Nous ne pouvions pas savoir que, parallèlement aux autres événements se déroulant dans le monde, notre organisation subirait autant de changements. Ainsi, le mandat de notre directrice administrative, Mme Lilian Ma, est arrivé à terme. Mme Ma a dirigé la FCRR pendant trois ans, contribuant à renforcer sa visibilité à l'aide de programmes comme Le Canada au-delà de 150 ans, en plus de superviser la genèse de son plan stratégique 2020-2023. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour son mandat à la tête de notre équipe.

Par ailleurs, en octobre dernier, nous avons été heureux d'accueillir Mohammed Hashim comme nouveau directeur administratif. M. Hashim aura désormais la responsabilité de diriger la principale organisation de lutte contre le racisme au Canada. M. Hashim guidera l'équipe de la FCRR vers ses objectifs premiers, soit l'intensification de notre engagement communautaire, l'élargissement de notre engagement envers la recherche innovante et l'accroissement de notre visibilité à travers le pays.

Nous vivons un moment où les Canadiens préoccupés par le racisme et la discrimination raciale en ont assez des paroles creuses et exigent des actes. La FCRR compte répondre à cette attente, car les événements de la dernière année montrent bien que notre heure est venue.

Salutations sincères,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Teresa Woo-Paw', written in a cursive style.

Teresa Woo-Paw

Présidente du conseil d'administration



TONKATSU

STOP KILLING

BLACK LIVES MATTER

PERIOD.

WHAT ARE

TAKE MORE PHOTOS

MOT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF



C'est avec immense honneur et devoir que j'ai accepté de prendre la barre de la Fondation canadienne des relations raciales et c'est en toute humilité et avec sincère gratitude que j'assume mes fonctions. Je suis réellement sensible à l'opportunité qui m'a été offerte et à la confiance que j'ai reçue du ministre Steven Guilbeault du ministère du Patrimoine canadien et de la présidente du conseil d'administration de la FCRR, Teresa Woo-Paw.

En 2020, deux événements sismiques ont modifié la trajectoire de notre avenir. La pandémie mondiale de COVID-19 a modifié nos vies, tant socialement qu'économiquement et sur le plan sanitaire. Pourtant, alors que l'on se serait attendu à ce que cette pandémie rassemble les gens, nous avons plutôt assisté à la naissance de nouveaux types de racisme et de discrimination. Les Canadiens racialisés ont été plus touchés par la pandémie que les Canadiens non racialisés. En mettant faussement en cause les Canadiens d'origine asiatique pour la montée de la COVID-19, les propagateurs de haine ont joué un rôle préjudiciable. La violence, le harcèlement et de nombreuses injustices envers les Canadiens d'origine asiatique ont suivi, et depuis, les crimes haineux ne cessent d'augmenter. Il nous faut faire preuve de détermination et rester fermes dans notre lutte contre la haine et le racisme.

Le meurtre de George Floyd nous a cruellement rappelé à quel point les petites et grandes institutions font peu de cas des Noirs — à la fois au Canada, aux États-Unis et dans une grande partie du monde occidental. Le racisme anti-noir est une tache sociale profonde et cette mort tragique a été la source d'un appel à l'action généralisé. Collectivement, nous

avons pris conscience que nos institutions, notre société, notre système de justice et nous-mêmes en tant qu'individus devons nous améliorer. Notre gratitude doit aller à tous ceux qui se sont levés pour exiger que l'on en fasse plus — que ceux-ci aient manifestés dans la rue, dans les bureaux syndicaux, dans les conseils d'administration ou dans les centres de pouvoir.

À maintes reprises, les peuples autochtones, les Inuits et les Métis ont subi des préjudices de la part des pouvoirs publics et de leurs politiques. Nous l'avons vu en Nouvelle-Écosse avec les Mi'kmaq et en Ontario avec les Six Nations, tout comme dans les provinces de l'Ouest où les droits des peuples autochtones ont été bafoués. Nous sommes solidaires avec eux.

À bien des égards, 2020 a été une année où il a fallu rendre des comptes, où la société a dû se remettre en cause et, en réaction, renforcer son engagement à faire mieux. Je crois que, dans cet esprit, notre organisation a et aura un rôle important à jouer. L'orientation stratégique renouvelée de notre conseil d'administration permettra à la FCRR de tisser de nouvelles alliances et de travailler avec les communautés touchées afin de faire bouger les choses plus rapidement. Notre mandat d'éliminer le racisme est aujourd'hui d'une extrême importance et nous comptons sur vous pour y parvenir.

Salutations sincères,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohammed Hashim'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Mohammed Hashim
Directeur administratif



Annex 'C'

ACKNOWLEDGEMENT

As a people, Canadians remind themselves of the lessons of a history that ensures equality and justice for all, regardless of race or ethnic origin.

During and after World War II, Canadians of Japanese ancestry, the majority of whom were citizens, suffered unprecedented actions taken by the Government of Canada against their community.

Despite perceived military involvement at the time, the forced removal and internment of Japanese Canadians during World War II and their deportation and expulsion following the war, was unjust. In recognition, government policies of discrimination, property expropriation and sale of private assets, internment, detention, deportation and denial of citizenship, which spanned the war, were reviewed by distinguished justices. Japanese Canadians who were interned had their property liquidated and the proceeds of sale were used to pay for their own internment.

The acknowledgment of these injustices serves notice to all Canadians that the actions of the past are condemned and that the principles of justice and equality in Canada are paramount.

Therefore, the Government of Canada, on behalf of all Canadians, does hereby:

- 1) acknowledge that the treatment of Japanese Canadians during and after World War II was unjust and violated principles of human rights as they are understood today;
- 2) pledge to ensure, to the full extent that is in power, that such events will not happen again;
- 3) recognize, with great respect, the fortitude and determination of Japanese Canadians who, despite great loss and hardship, made their commitment and loyalty to Canada and contribute actively in the development of the Canadian nation.

Irwin Ulatosky

Prime Minister of Canada / Le Premier ministre du Canada

RECONNAISSANCE

En tant que nation, les Canadiens se sont engagés à édifier une société qui encourage les principes d'égalité et de justice pour tous, sans distinction de race ou d'origine ethnique.

Pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, les Canadiens d'origine japonaise, dont la majorité étaient citoyens, ont subi des mesures sans précédent prises par le gouvernement du Canada et dirigées contre leur communauté.

En dépit des liens militaires perçus à l'époque, le déplacement forcé et l'incarcération de Canadiens japonais durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que leur déportation et leur expulsion au lendemain de celle-ci, étaient injustifiées. Ce ne fut pas sans conséquence sur les principes gouvernementaux de justice, de droits civils, de détention, de confiscation et de privation des biens personnels et commerciaux, ainsi que sur les mesures de restriction des déplacements, d'expulsion, de déportation et de dénaturalisation des citoyens japonais. Les Canadiens japonais internés ont vu leurs biens liquidés. Le produit de la vente de ces biens servait à payer leur propre internement.

En reconnaissance des injustices ainsi vécues, nous faisons savoir à tous les Canadiens que nous condamnons les actes commis dans le passé et que nous nous engageons pour le Canada les principes de justice et d'égalité.

En conséquence, le gouvernement du Canada, au nom de tous les Canadiens :

- 1) reconnaît que le traitement des Canadiens japonais durant et après la Seconde Guerre mondiale était injuste et constituait une violation des principes des droits de la personne, tels qu'ils sont compris aujourd'hui;
- 2) s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que de tels événements ne se reproduisent plus jamais;
- 3) reconnaît, avec grand respect, la force et la détermination des Canadiens japonais qui, malgré de grandes pertes et de nombreuses difficultés, ont fait preuve de leur engagement et de leur loyauté envers le Canada et ont contribué activement à son développement.



NOTRE HISTOIRE. Un avenir antiraciste né d'un passé haineux

L'histoire de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) a commencé pendant l'une des périodes les plus sombres du Canada. En 1942, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, le Japon a envahi Hong Kong et la Malaisie britannique et a attaqué Pearl Harbor à Hawaï, ce qui a provoqué une déclaration de guerre de la part du Canada contre le Japon. Le gouvernement canadien a alors décidé d'interner les Canadiens d'origine japonaise. Cette réinstallation forcée a fait en sorte que de nombreux Canadiens d'origine japonaise ont dû se soumettre à des couvre-feux et subir des interrogatoires imposés par le gouvernement, ont perdu leur emploi et leurs biens et ont été rapatriés de force vers le Japon. Afin de payer les camps d'internement, le gouvernement a également vendu les biens de beaucoup de Canadiens d'origine japonaise.

Après plusieurs décennies de campagne par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (ANJC) pour obtenir réparation, le gouvernement du Canada a finalement présenté des excuses à la communauté canadienne japonaise en 1988 pour les torts causés pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1996, dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le gouvernement du Canada a créé la FCRR en tant que société d'État afin de réaffirmer les principes de justice et d'égalité pour tous au Canada.

Signataire de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Canada a résolu d'adopter toutes les mesures nécessaires pour éliminer rapidement la discrimination raciale sous toutes ses formes et manifestations. De plus, la Charte canadienne des droits et libertés stipule que chaque individu a droit à la même protection et aux mêmes bénéfices de la loi sans discrimination. La Loi sur le multiculturalisme canadien indique que la politique du gouvernement vise à promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et à les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation.

Dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le gouvernement condamne les injustices commises dans le passé. La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* a été officiellement approuvée le 1er février 1991 et proclamée officiellement par le gouvernement le 28 octobre 1996. La FCRR a ouvert ses portes en novembre 1997.

L'ANJC a également négocié 21000 \$ pour chaque Canadien japonais ayant été expulsé des côtes de Colombie-Britannique en 1942 ou étant vivant au Canada avant le 1er avril 1949 et toujours en vie au moment de la signature de l'entente, une contribution totalisant 12 millions de dollars pour aider les Canadiens d'origine japonaise à rebâtir les communautés détruites ainsi qu'un fonds de dotation de 24 millions de dollars pour créer l'organisme connu aujourd'hui sous le nom de FCRR.

Ci-contre : (arrière-plan) Les Canadiens d'origine japonaise réinstallés en Colombie-Britannique en 1942, *Bibliothèque et Archives Canada/C-04635*. • (en haut à gauche) Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais • (cercle) Signature officielle de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais par le premier ministre Brian Mulroney et le président de l'ANJC, Art Miki, le 22 septembre 1988

PRINCIPES DIRECTEURS, MANDAT ET OBJECTIFS

La FCRR envisage d'éliminer le racisme individuel, institutionnel et systémique partout au Canada.

La FCRR s'est engagée à bâtir un cadre national de lutte contre le racisme dans la société canadienne. Cela sera rendu possible par l'échange d'information et l'entraide communautaire visant l'atteinte de l'équité, de la justice sociale et d'un changement systémique.

La FCRR reconnaît que le racisme était présent au Canada dans le passé et qu'il est omniprésent dans le Canada d'aujourd'hui. Notre objectif est d'être un acteur principal dans l'élimination de la discrimination raciale en nous engageant sur les points suivants :

1. **La collaboration**, sachant que la lutte contre le racisme nécessite de travailler en coopération.
2. **L'équité et la justice**, reconnaissant qu'une action antiraciste exige d'avoir le courage de dévoiler les injustices afin de pouvoir y remédier.
3. **L'humilité**, en gardant le sens des réalités, en écoutant et en accentuant les opinions de la communauté et en reconnaissant nos limites.
4. **Les Droits de la personne**, en reconnaissant à quel point la protection des Droits de la personne est un outil essentiel de la lutte contre le racisme.
5. **Le respect**, sachant qu'il s'agit d'une valeur essentielle pour engager le dialogue avec des individus, des groupes, des organisations et des institutions.
6. **La transparence**, en nous sentant responsables envers les communautés avec lesquelles nous engageons le dialogue.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Les événements qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée, allant de la pandémie mondiale de COVID-19 à la plus violente protestation contre la discrimination raciale ayant eu lieu depuis plus d'une génération, ont poussé la FCRR à redoubler d'efforts pour atteindre ses objectifs stratégiques de 2020-2023. Voici nos principales orientations stratégiques :

1. **La FCRR soutient** les groupes et les organisations communautaires dans leurs efforts et leurs projets qui font avancer, partagent et appliquent les connaissances et l'expertise en matière de lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne;
2. **Le FCRR organise** des réseaux stratégiques de partenaires entre le gouvernement, les institutions publiques et les universités, les instituts de recherche et les organisations communautaires afin d'exécuter ses mandats, d'offrir des occasions d'échange entre les dirigeants, les groupes et les organisations et de créer une synergie à l'échelle nationale.
3. **La FCRR veut renforcer sa position de leader** afin d'accroître sa viabilité organisationnelle, de rendre opérationnel son plan stratégique et de se positionner en tant que leader national en matière de lutte pour l'élimination du racisme au Canada.

END

RACISM





CONSEIL D'ADMINISTRATION



Teresa Woo-Paw

Présidente
Calgary (Alberta)
Mandat : du 8 novembre 2018
au 7 novembre 2022



Moïse Gashirabake

Côte-Saint-Luc (Québec)
Mandat : du 28 mai 2018 au
27 mai 2021



Roy Pogorzelski

Lethbridge (Alberta)
Mandat : du 21 juin 2017 au
20 juin 2021



Gina Valle

Vice-présidente
Toronto (Ontario)
Mandat : du 21 juin 2017 au
20 juin 2021



Cheryl May

Toronto (Ontario)
Mandat : du 26 mars 2018 au
25 mars 2022



Raymond G. Tynes

Truro (Nouvelle-Écosse)
Mandat : du 4 mars 2020 au
3 mars 2023



Balpreet Singh Boparai

Toronto (Ontario)
Mandat : du 11 décembre 2017
au 10 décembre 2020



Chiamaka Obiageli Mogo

Vancouver (Colombie-Britannique)
Mandat : du 8 novembre 2018 au
7 novembre 2022



Lilian Ma

Directrice administrative, d'office
Toronto (Ontario)
Mandat : du 1er août 2017 au
31 juillet 2020



Orlando Bowen

Brampton (Ontario)
Mandat : du 15 décembre 2017
au 14 décembre 2020



Émilie Nicolas

Montréal (Québec)
Mandat : du 15 juillet 2020 au
14 juillet 2023
(du 21 juin 2017 au
20 juin 2020)



Mohammed Hashim

Directeur administratif, d'office
Mississauga (Ontario)
Mandat : du 13 octobre 2020
au 12 octobre 2025



Alicia Damley

Mississauga (Ontario)
Mandat : du 21 juin 2017 au
20 juin 2021



Anne-Marie Pham

Calgary (Alberta)
Mandat : du 18 décembre 2017
au 17 décembre 2021



Représentant de la NAJC

Arthur K. Miki
Représentant de la NAJC/
Secrétaire du conseil (Manitoba)

COMITÉS DU CONSEIL

Comité administratif

Exerce tous les pouvoirs qui peuvent être légalement délégués au comité et s'acquitte de toutes les fonctions du conseil lorsque le conseil ne se réunit pas

- Teresa Woo-Paw* (présidente)
- Gina Valle
- Moses Gashirabake
- Balpreet Singh Boparai [jusqu'au 10 déc 2020]
- Alicia Damley [à partir du 14 nov 2020]
- Anne-Marie Pham [à partir du 14 nov 2020]
- Orlando Bowen [jusqu'au 14 déc 2020]

Comité des finances et de la vérification

Veille à la responsabilité financière de la FCRR, supervise ses activités financières, reçoit les rapports d'investissement, avise le Conseil sur les politiques financières et examine, modifie et recommande l'approbation des budgets.

- Moses Gashirabake (président)
- Balpreet Singh Boparai [jusqu'au 10 déc 2020]
- Cheryl May
- Roy Pogorzelski
- Teresa Woo-Paw*

Comité de gouvernance

S'assure, notamment, d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de la définition claire des responsabilités et du rôle respectif de chacun, et des devoirs et responsabilités de la direction, du conseil et de ses comités.

- Balpreet Singh Boparai (président) [jusqu'au 10 déc 2020]
- Roy Pogorzelski
- Émilie Nicolas [jusqu'au 20 juin 2020 et de nouveau le 14 novembre 2020]
- Anne-Marie Pham [jusqu'au 14 nov 2020]
- Cheryl May
- Raymond Tynes [à partir du 1er juillet 2020]
- Gina Valle [du 19 avril 2020 au 10 juillet 2020]
- Teresa Woo-Paw*

Comité des nominations **

Aide le conseil d'administration à trouver des candidats appropriés pour les postes de directeur général, de président du conseil, d'administrateurs et de membres du comité permanent et consultatif, conformément au profil de compétences et aux critères de sélection établis pour ces postes.

- Gina Valle (présidente)
- Émilie Nicolas [jusqu'au 20 juin 2020]
- Alicia Damley
- Art Miki (membre externe)
- Teresa Woo-Paw*

Comité des ressources humaines

Assure le maintien du niveau élevé des politiques et des procédures en matière de ressources humaines. Il s'occupe également des problèmes de personnel lors de circonstances particulières.

- Orlando Bowen (président) [jusqu'au 14 déc 2020]
- Anne-Marie Pham
- Chiamaka Mogo
- Toni Silberman (membre externe)
- Teresa Woo-Paw*

- Conseillère : Cheryl May

Comité d'investissement

Informe le conseil d'administration du rendement des placements du fonds de dotation en restant en liaison avec le conseiller en placement et en lui soumettant des rapports réguliers.

- Alicia Damley (présidente)
- Moses Gashirabake
- Martin Grzadka (membre externe)
- Chester Ho (membre externe) [à partir du 29 avril 2020]
- Teresa Woo-Paw*

- Conseiller externe Kevin Okabe [à partir du 29 avril 2020]

* En tant que présidente, Teresa Woo-Paw est membre d'office de tous les comités. ** Le comité des candidatures a été dissous le 10 juillet 2020.

ÉQUIPE CRRF 2020-2021

Lilian Ma

Directrice administrative
(jusqu'au 31 juillet 2020)

Mohammed Hashim

Directeur administratif
(à partir du 13 oct 2020)

Alicia Damley

Superviseure de la FCRR
(29 juin 2020 - 31 juillet 2020)
et directrice administrative par intérim
(1er août 2020 - 29 sept 2020)

Arsalan Tavassoli

Directeur, finance et administration

Kimberly Bennett

Directrice des communications
(à partir du 5 jan 2021)

Suvaka Priyatharsan

Directrice, programmes et information
(jusqu'au 16 jan 2021, en raison d'un
congé de maternité)

Stephanie Xu

Directrice, programmes et information
(du 4 déc 2020 au 26 fév 2021)

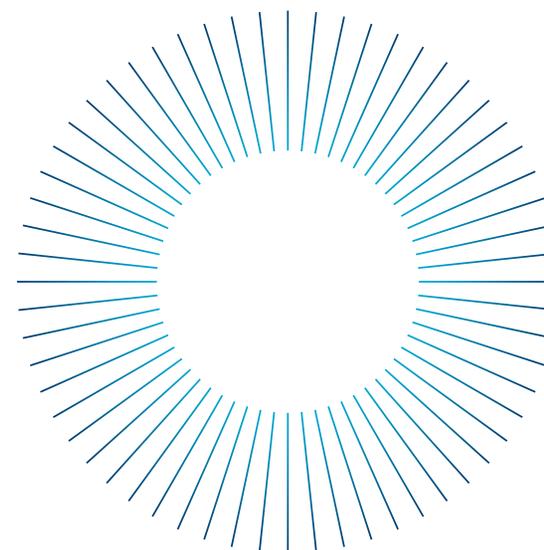
Sharon Pun

Bibliothécaire, recherche, ressources
et documents, et directrice intérimaire,
programmes et information
(à partir du 15 fév 2021)

Meg Mochizuki

Coordinatrice

La Fondation canadienne des relations raciales tient à remercier les membres de son personnel dont les contributions ont rendu possible ce rapport annuel et tous les programmes, événements et activités quotidiens de la Fondation.



RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS ET PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

MEMBRES DU CONSEIL	CONSEIL	COMITÉ DE DIRECTION	COMITÉ DE GOUVERNANCE	COMITÉ DES NOMINATIONS	PLAN STRATÉGIQUE sous-comité du comité de direction pour la mise en œuvre	COMITÉ D'INVESTISSEMENT	COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION	RESSOURCES HUMAINES
Nombre total de réunions	8* vidéo- conférence	9 vidéo- conférence	6 vidéo- conférence	1 vidéo- conférence	9** vidéo- conférence	7 vidéo- conférence	5 vidéo- conférence	5 vidéo- conférence
Teresa Woo-Paw	8	9	6	1	9	4	4	4
Balpreet Singh Boparai	5	5	4	S/O	S/O	S/O	2	S/O
Orlando Bowen	7	1	S/O	S/O	3	S/O	S/O	4
Alicia Damley [∞]	8	<ul style="list-style-type: none"> • 1 (invité) • 2 (Directeur administratif par intérim) • 1 (aide à la transition) • 3 (membre du CD) 	S/O	1	7	7	1	2
Moses Gashirabake	8	9 (1 par procuration écrite de Gina Valle)	S/O	S/O	S/O	6	5	S/O
Cheryl May	5	S/O	4	S/O	4 (Conseiller)	S/O	3	3 (Conseiller)
Emilie Nicolas	6	S/O	2	—	S/O	S/O	S/O	S/O
Anne-Marie Pham	8	<ul style="list-style-type: none"> • 1 (invité) • 2 	3	S/O	9	S/O	S/O	5

*Le Conseil s'est réuni 8 jours pour les réunions du Conseil par vidéoconférence aux dates suivantes :

- 18 et 19 avril 2020
- 7 juin 2020
- 10 et 11 juillet 2020
- 14 et 15 novembre 2020
- 6 février 2021

RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS ET PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (continué)

du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

MEMBRES DU CONSEIL	CONSEIL	COMITÉ DE DIRECTION	COMITÉ DE GOUVERNANCE	COMITÉ DES NOMINATIONS	PLAN STRATÉGIQUE sous-comité du comité de direction pour la mise en œuvre	COMITÉ D'INVESTISSEMENT	COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION	RESSOURCES HUMAINES
Total Number of Meetings	8* vidéo- conférence	9 vidéo- conférence	6 vidéo- conférence	1 vidéo- conférence	9** vidéo- conférence	7 vidéo- conférence	5 vidéo- conférence	5 vidéo- conférence
Roy Pogorzelski	7	1 (invité)	6	S/O	5	S/O	5	S/O
Gina Valle	6	9	2	1	S/O	S/O	S/O	S/O
Chiamaka Mogo	7	S/O	S/O	S/O	6	S/O	S/O	4
Raymond Tynes	8	S/O	4	S/O	8	S/O	S/O	S/O
Membres externes								
Art Miki (Représentant de la NAJC/ Secrétaire du conseil)	8	S/O	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O
Martin Grzadka	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	5	S/O	S/O
Toni Silberman	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	5
Chester Ho	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	7	S/O	S/O
Kevin Okabe (Conseiller externe)	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	6 (Conseiller externe)	S/O	S/O

** En plus des cinq réunions du comité, le sous-comité du comité de direction pour la mise en œuvre du plan stratégique a tenu quatre réunions de consultation avec M. Paul Holley, conseiller.

∞ Alicia Damley, membre du Conseil d'administration de la FCRR, a été nommée Superviseure de la FCRR par le Comité de direction (29 juin 2020 - 31 juillet 2020) et Directrice administrative intérimaire (1er août 2020 - 29 septembre 2020), et ses services ont été retenus aux fins d'assistance à la transition (30 septembre 2020 - 6 novembre 2020).



**RENFORCER
LES COMMUNAUTÉS
ET LA SOCIÉTÉ
CIVILE PAR
L'ÉCHANGE
ET LA MISE EN
APPLICATION DES
CONNAISSANCES**

Aider les groupes communautaires à se mobiliser contre le racisme au Canada : Fonds de mobilisation communautaire

La FCRR s'est engagée à encadrer et à faire avancer les projets axés sur la lutte contre le racisme anti-noir, anti-asiatique et anti-autochtone. Cependant, de nombreuses organisations de la société civile qui partagent notre détermination et qui travaillent à mettre fin au racisme systémique, n'ont souvent pas accès à du financement adéquat. Lorsque le monde a été témoin du meurtre horrible de George Floyd, dans toutes les sphères de la société, on a senti l'urgence de travailler ensemble contre l'injustice raciale. La FCRR a ainsi pu recueillir 240 000 \$ en dons provenant de diverses entreprises et organisations, ainsi que de particuliers. À elle seule, la Financière Sun Life a versé 60 000 \$ afin que la FCRR donne son soutien à autant de projets que possible.

Face à cet afflux de dons, la FCRR a décidé de créer le Fonds de mobilisation communautaire et a appelé les organismes sans but lucratif à soumettre des propositions de projets visant à démanteler toutes les formes de racisme au Canada. L'appel à propositions a eu lieu entre le 7 décembre 2020 et le 29 janvier 2021.

La FCRR a reçu :

172 propositions de projets totalisant **4 314 742 \$**.

La FCRR annoncera les bénéficiaires du fonds au début du mois d'avril 2021.

La FCRR tient à remercier Émilie Nicolas, Roy Pogorzelski et Raymond Tynes pour leur temps et leurs efforts dans l'examen des demandes de subvention du FMC.

«Le dialogue entre les différents groupes sociaux, l'ouverture sur le monde et sur les autres cultures ainsi que la reconnaissance des qualifications des jeunes doivent être au cœur de nos activités citoyennes.»

Guy Niquay

Directeur d'école et leader communautaire Atikamekw



Nous sommes le Canada  **We are Canada**

intégrité • rigueur • responsabilité • qualité de vie • dialogue • mutual assistance • health • accommodation • qualité de vie • patrimoine • diversity of cultures • justice • respect • diversité • inclusive society • equity • belonging • inclusion • cultural pluralism • santé • fairness • sécurité économique • anti-discrimination • environnement sain • cultural heritage • développement durable • openness • égalité • generosity • bilinguisme • ambition • premières nations • respect for religious beliefs • tolérance • creativity • défis • sustainable development • écoute • healthy environment • entreprendre • freedom of expression • engagement • ouverture • peacekeeping • générosité • multiculturalism • entraide • leadership • démocratie • families • liberté • health • dignity • bilin-

Bâtir des ponts entre les Canadiens : *Le Canada au-delà de 150 ans*

Les comportements à l'égard des Canadiens racialisés, des immigrants et de certaines communautés religieuses se dégradent beaucoup depuis un certain temps. Si elles ne sont pas contrôlées, ces attitudes négatives poseront un défi de taille au renforcement, voire au maintien d'une société fondée sur une humanité partagée, l'un des fondements de la cohésion sociale.

À partir d'avril 2017, la FCRR a lancé un projet ambitieux appelé *Le Canada au-delà de 150 ans*. Ce projet rassemble des Canadiens de tous horizons afin de discuter de l'élimination du racisme et de la discrimination et met un accent particulier sur les jeunes en misant sur des outils technologiques innovants pour établir des réseaux nationaux qui favorisent la compréhension interculturelle.

En 2020-2021, *Le Canada au-delà de 150 ans* a été diffusé en quatre formats différents :

- Cours en ligne : *Apprendre sur le racisme*
- *Racisme — Problèmes et Solutions*, une série de vidéos documentaires
- *Guide Esprit de réconciliation*
- *Conversations nationales avec la société civile*

Le projet Canada au-delà de 150 ans a atteint :

1 065

personnes qui ont suivi le cours en ligne : *Apprendre sur le racisme*

8 000

personnes qui ont consulté le *guide Esprit de réconciliation*

4 200+

visionnements de *Racisme — Problèmes et Solutions*, une série de vidéos documentaires

100

participants aux *Conversations nationales avec les jeunes Canadiens*

Impact et prochaine étape

L'incidence et la portée du programme s'observent particulièrement dans le cadre des cours *Apprendre sur le racisme* dans des environnements éducatifs précis. Par exemple, le personnel du Centre des sciences de l'Ontario a donné des commentaires positifs sur le contenu du cours et s'est félicité de son utilité lors de la conception de l'exposition « La science et le racisme » en 2020.

Éventuellement, la FCRR continuera de surveiller et de traiter les requêtes pour les cours, de commercialiser les offres de formation et d'assurer la liaison avec les organisations qui désirent les utiliser à des fins éducatives. Au cours du deuxième semestre de 2021, la FCRR effectuera une analyse plus approfondie des commentaires afin d'améliorer la fonctionnalité des cours du projet *Le Canada au-delà de 150 ans*.

Nous sommes le Canada 2020

En 2019, la FCRR a lancé le projet *Nous sommes le Canada* qui fait le portrait de dirigeants de communautés racialisées de différentes régions du pays. L'an dernier, le photographe et auteur Jean-François Bergeron d'Enviro Photo Group a interviewé 16 leaders autochtones de partout au Québec. Les photographies et les profils de ces dirigeants ont été affichés sur notre site Web et seront diffusés auprès du grand public pendant le Mois national de l'histoire autochtone en juin 2021.





Travailler à un avenir sans racisme : éducation et formation à l'antiracisme

La formation à l'antiracisme est l'un des meilleurs moyens pour faire comprendre qu'en raison de leur couleur de peau et de leur appartenance ethnique ou religieuse, certains Canadiens sont confrontés à des obstacles précis qui les empêchent d'accéder à la richesse, aux possibilités de carrière et au pouvoir. Depuis plusieurs années, la FCRR est une ressource pédagogique précieuse qui possède une expérience avérée dans la création de documents d'éducation et de formation visant à une meilleure compréhension des constructions raciales au Canada. Le rôle de la FCRR consiste à faciliter le processus d'apprentissage des personnes qui désirent acquérir une formation en antiracisme. C'est pourquoi la FCRR a mis en place un atelier d'une demi-journée dans lequel plusieurs modules facultatifs peuvent s'adapter aux besoins et aux intérêts de l'apprenant. L'atelier de la FCRR sur l'antiracisme incite les participants à se pencher sur le racisme systémique et à découvrir les effets du racisme sur les relations sociales. Cet atelier traite également de la diversité et des préjugés raciaux.

L'atelier sur l'antiracisme de la FCRR puise sa matière dans les programmes existants, comme *Le Canada au-delà de 150 ans*. L'objectif de cet atelier est de développer chez l'apprenant sa capacité d'adaptation à l'équité en lui donnant la possibilité de débattre sur la race et les droits de la personne dans un espace ouvert à la discussion tout en l'accompagnant dans sa découverte de l'équité, des rapports de force et des conflits. Des spécialistes sont soigneusement choisis en fonction des organisations Canadiennes, des entreprises, des institutions ou des individus qui participent à l'atelier.

Au 31 mars 2021, la FCRR avait :

- Donné un atelier sur l'antiracisme dans **8** organisations
- Formé **238** participants





**TRAVAILLER
AVEC DES
PARTENAIRES,
ÉDIFIER DES
COALITIONS ET
OFFRIR DES
POSSIBILITÉS**

Établir des partenariats pour lutter contre les inégalités raciales lors d'une pandémie

En 2021, la FCRR a travaillé en partenariat avec plusieurs organisations et groupes dont le mandat était similaire au nôtre. L'objectif était de favoriser de bonnes relations multiraciales et multiculturelles malgré l'absence d'occasions de se rencontrer en personne en raison de la pandémie de COVID-19. Voici certains de ces projets conjoints :

1. **Journée du souvenir de la traite des esclaves et de son abolition** : La FCRR s'est associée à l'Ontario Black History Society pour souligner la Journée du souvenir de la traite des esclaves et de son abolition. Le débat, qui s'est déroulé à la fin du mois d'août, portait sur le legs destructeur de l'esclavage sur les systèmes structurels affectant directement et de façon négative les Canadiens d'ascendance africaine qui sont touchés de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19 tant politiquement qu'économiquement et en matière de santé.
2. **Causeries canadiennes** : Lors d'une causerie canadienne, la FCRR a invité 11 organisations nationales représentant différents groupes raciaux, notamment l'Assemblée des Premières Nations, la Black Legal Action Clinic, la World Sikh Organization et le Centre for Israel and Jewish Affairs (CIJA), à donner leur opinion sur les points suivants :
 - Perceptions quant aux répercussions de la COVID-19 sur le racisme au Canada
 - Recommandations sur d'éventuelles initiatives en matière de défense des droits
 - Rôle de la FCRR pendant et après la pandémie de COVID-19 en ce qui a trait à la facilitation des initiatives dont l'objectif est d'améliorer les relations raciales



«Saisissez les occasions qui s'offrent à vous. Acceptez les autres et apprenez à vivre ensemble malgré les difficultés qui peuvent survenir.»

Lisanne Petiquay
organisatrice communautaire et intervenante auprès des jeunes,
Premières Nations de Wemotaci

INTERNATIONAL DAY FOR THE ELIMINATION OF RACIAL DISCRIMINATION

ANTI-BLACK RACISM AND EMPLOYMENT EQUITY



LARRY ROUSSEAU
CANADIAN LABOUR CONGRESS



DAYNA SYKES
EDUCATION AND EQUITY COORDINATOR FOR USW, DISTRICT 3



DECLAN NICHOLLS
DEPUTY OMBUDSMAN, TD BANK



GRACE-EDWARD GALABUZI
RYERSON UNIVERSITY



ANGELYN FRANCIS
MODERATOR, TORONTO STAR

FRI. MARCH 19, 2021 / 1PM EST



Canadian Race Relations Foundation
Fondation canadienne des relations raciales



Manulife



ON THE FRONTLINES OF JUSTICE

ON THE FRONTLINES OF JUSTICE: ANTI-INDIGENOUS RACISM, THE LAND BACK MOVEMENT, MISSING & MURDERED WOMEN

A conversation on the urgent issues affecting First Nations communities across Canada



With Skylar Williams, Fallon Farinacci & Frances Elizabeth Moore

Hosted by Sean Vanderklis of One Dish, One Mic
in conjunction with Canadian Race Relations Foundation



THURSDAY
MARCH 25
6PM EST

[Facebook.com/OneDishOneMic](https://www.facebook.com/OneDishOneMic)

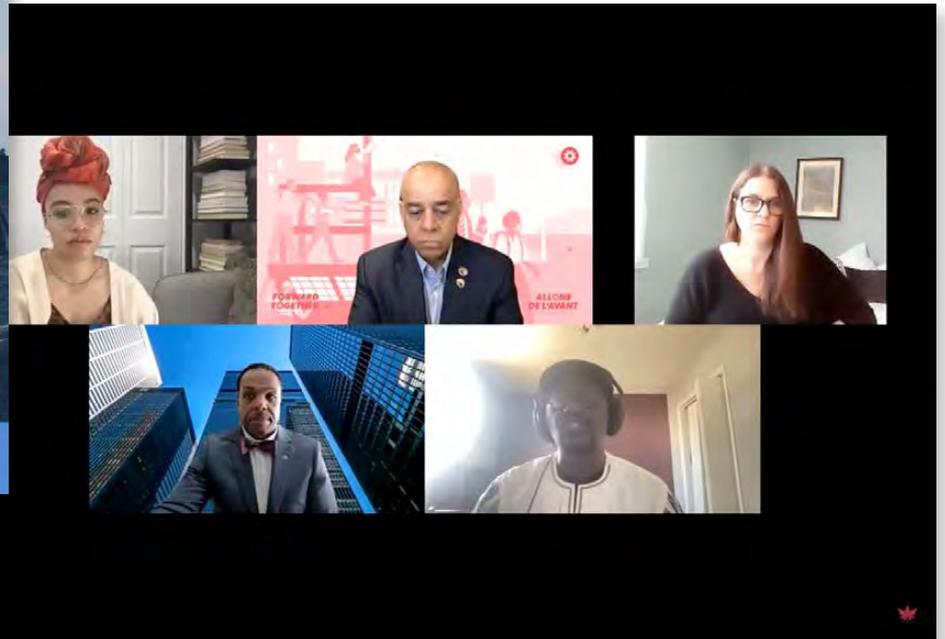


Canadian Race Relations Foundation

Fondation canadienne des relations raciales



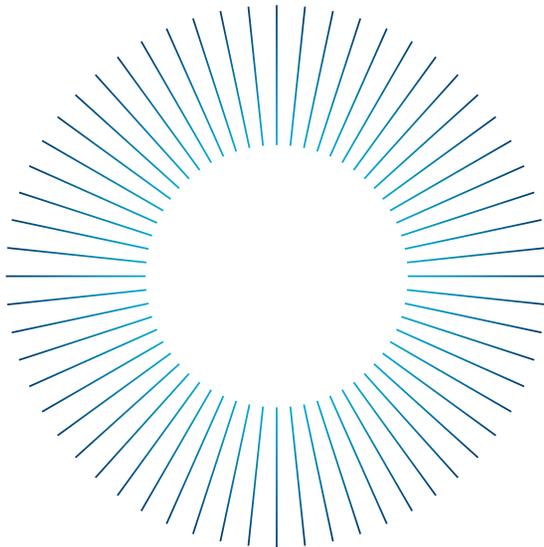
Manulife



3. **Le racisme anti-noir et la Loi sur l'équité en matière d'emploi :**

À la mi-mars, en collaboration avec le Congrès du travail du Canada (CTC), la FCRR a organisé une table ronde en invitant des participants de partout au Canada afin de se pencher sur le sujet suivant : les travailleurs noirs sont-ils les grands oubliés de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*? L'événement a réuni des conférenciers du CTC, du syndicat des métallos, de l'Université Ryerson et de la Banque TD.

4. **Enjeux importants auxquels sont confrontées les communautés des Premières Nations :** parallèlement au balado populaire «One Dish, One Mic», la FCRR a organisé une table ronde avec trois jeunes militants autochtones sur les thèmes suivants : le mouvement prônant le retour de la terre, les femmes autochtones disparues et assassinées et le racisme anti-autochtone au Canada.



Manage Page
Canadian Race Relations Fdn / Fondation canadienne des relations raciales

Automated Ads
Free Facebook Business Tools
Add Appointment Bookings
Host Paid Online Events
Insights
People Reached: 55,971

Tweet
Amira Elghawaby @AmiraElghawaby

"I still have a hard time understanding how people can hate so much."

Carla Beauvais courageously shared her story, part of the new #BlockHate campaign to highlight and mobilize against online hate. My latest.

thestar.com/opinion/contri... @torontostar @CRRF @YWCA_Canada @antihateca



TORONTO STAR

HOME MY LOCAL GTA CANADA POLITICS WORLD OPINION LIFE SPORTS ENTERTAINMENT BUSINESS INVESTIGATIONS

Opinion
Online hate is silencing women and racialized people and it must be stopped

By Amira Elghawaby Contributing Columnist
Tue, March 23, 2021 3 min read



MOHAMMED HASHIM
Exec. Director, Canadian Race Relations Foundation

CBC Toronto News March 21, 2021

shopify Start your online store

Tweet
Isabel Perez-Doherty @isa_maria2

I just took a stand against online hate and racism in Canada with @crrf and @YWCA_Canada Join me and do the same!



BLOCKHATE.CA

Block Hate Online
We need to take a stand against hate and racism online in Canada.
blockhate.ca

3:13 AM · Mar 26, 2021 · Twitter for iPhone

Opinion
We won't recover from the COVID-19 pandemic unless the outbreak of violent online hate is stamped out

MAYA ROE AND MOHAMMED HASHIM
COMMENTARIES TO THE GLOBE AND MAIL
PUBLISHED MARCH 21, 2021

TRENDING
1 Chiving a home in 2021 is not as

NATIONAL POST

Survey suggests one in two people of colour have experienced online racism in Canada

The Canadian Press
Laura Dhillon Kane
CANADIAN PRESS

Mar 21, 2021 · 5 days ago · 4 minute read · [Join the conversation](#)

VANCOUVER — Noor Fadel says most people assume that the night she was attacked by a racist man on a SkyTrain in Vancouver in 2017 was the worst night of her life.

In fact, the nights that followed were even more harrowing, as her social-media post about the assault went viral and she received a torrent of hateful and threatening messages.

DH News VANCOUVER

CORONAVIRUS WEATHER TRAVEL DEALS CANADA POLITICS HOLLYWOOD NORTH

Sur le meilleur réseau national ou pays pour l'IdO. [Rejoindre le club Bell](#)

Opinion: Anti-Asian attacks are not new. But what have we learned from our past?

Guest Author | Mar 22 2021, 9:41 am




KIMBERLY BENNETT
directrice des communications
Fondation canadienne des relations interraciales

le t4 Journal

5. **Campagne #BlockHate** : à la suite de l'intérêt porté à son sondage sur le discours haineux et le racisme en ligne, la FCRR s'est associée à YWCA Canada pour lancer une campagne sur les médias sociaux portant sur les effets et les traumatismes du discours haineux et du racisme en ligne envers les femmes racialisées. La campagne se compose de témoignages de victimes qui ont survécu à ce type de contenu vitriolique en ligne.

Les commentaires recueillis dans le cadre de cette causerie montrent que l'augmentation des cas de sectarisme et l'accroissement de la peur en raison de la pandémie sont des facteurs communs. Les organisations ont demandé à la FCRR d'intensifier ses efforts en matière de défense des intérêts et de sensibilisation aux politiques publiques, d'encourager davantage de partenariats avec les organisations municipales, provinciales et fédérales et de créer plus de possibilités de recherche et de collecte de données sur le racisme au Canada.

À la suite de ces échanges qui ont eu lieu tout au long de l'année, la FCRR s'est engagée à agir des manières suivantes :

- Rechercher des moyens de financer dans tout le pays les organisations de la société civile qui luttent activement contre le racisme systémique;
- Augmenter les investissements dans la recherche, particulièrement celles liées à l'impact de la COVID-19 sur les communautés racialisées;
- Accroître la collaboration et les partenariats avec les agences locales, provinciales et fédérales;
- Plaider pour les initiatives de politique publique qui visent la haine en ligne.



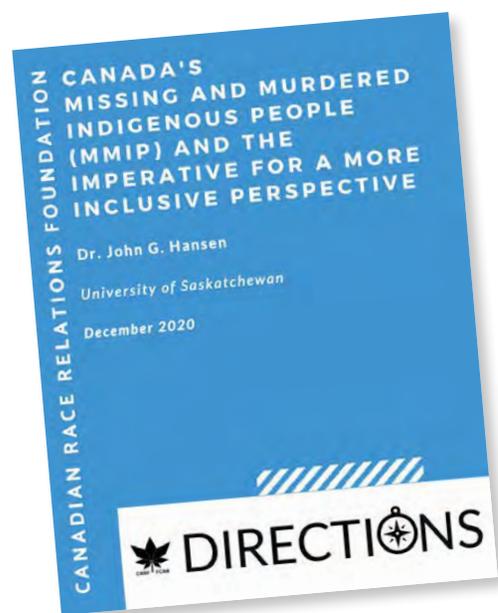
«Sincèrement, même si cela fait trois ans, je sens que l'effet de ces commentaires sur moi ne s'effacera pas.»

Noor Fadel
témoin de la campagne #BlockHate

**RENFORCER
NOTRE RÔLE
EN TANT QUE
LEADER NATIONAL
DANS LA LUTTE
CONTRE LE
RACISME
AU CANADA**

Organiser des réflexions, présenter des concepts et des preuves sur la « Race theory » (théorie critique de la race) au Canada : revue *Directions*

La revue *Directions* de la FCRR est une publication qui répond à deux des sept piliers de notre mandat : procéder à des recherches et recueillir des données sur les relations raciales au Canada et agir comme centre d'échange d'informations sur les ressources en relations raciales. Au cours du dernier exercice financier, la FCRR a diffusé ses publications mensuelles en ligne dans les deux langues officielles du Canada. Celles-ci traitaient de sujets allant du racisme systémique dans les soins de santé à l'inégalité des revenus des Canadiens racialisés en passant par les personnes disparues et assassinées dans les communautés autochtones. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux personnes suivantes dont les contributions pertinentes ont permis la publication de notre revue *Directions* au cours de la dernière année :



«Si les gens assimilent les témoignages et les informations sur le racisme de même que ses implications, s'ils les emportent avec eux, les réexaminent et en parlent avec leurs pairs, ils s'impliqueront activement dans cet enjeu».

Brittany Garuk, Emily Carr University of Art and Design

Contributeurs à la revue *Directions* 2020-2021

Augie Fleras

Ph. D. Université de Waterloo

Sheila Block et Ricardo Tranjan

*Centre canadien de
politiques alternatives*

Amber Matthews

Université de Western Ontario

Dr Chandrakant Shah

OC Université de Toronto

Grace-Edward Galabuzi

Ph. D. Université Ryerson

Simran Dosanjh

Université de Toronto

Phil Lord

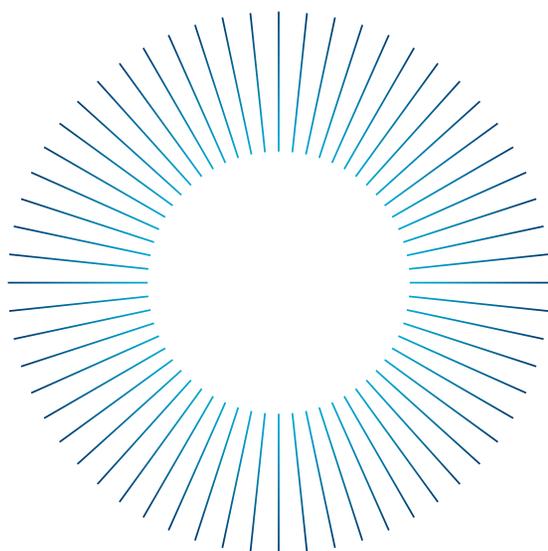
Université de Carleton

Kon K. Madut

Ph. D., Université d'Ottawa

John G. Hansen

*Ph. D. Université de
Saskatchewan*



La FCRR tient également à remercier les personnes suivantes d'avoir consacré leur temps et leur expertise à la révision et à la publication de la revue *Directions* :

Comité consultatif éditorial 2020-2021

Andrew Griffith

*Fellow, Environics Institute et
Institut canadien des affaires
mondiales; ancien directeur
général de Citoyenneté et
multiculturalisme*

Cynthia Wesley Esquimaux

*Première présidente autochtone,
Commission de vérité et
réconciliation du Canada;
Directrice, Teach for Canada*

David Matas

*Conseiller juridique principal,
B'nai Brith Canada*

Phil Triadafilopoulos

*Ph. D., professeur agrégé,
département de science
politique de l'Université de
Toronto et Munk School of
Global Affairs and Public Policy*

Robert Daum

*Ph. D., boursier chargé de cours
et chef de programme, diversité
et innovation à l'Université
Simon Fraser; consultant,
chercheur et praticien pour
les initiatives universitaires et
interuniversitaires*

Will Kymlicka

*Ph. D., professeur de
philosophie et Recherche
Canada; Président, Philosophie
politique à l'Université Queen's*

À la fin de 2021, la FCRR prévoit de publier en ligne et sous forme imprimée l'entièreté de tous les articles soumis et approuvés au cours de la dernière année. La publication à venir sera un mélange de recherches originales et en collaboration, de propositions de politiques et d'opinions.

Évaluer les opinions et les recommandations canadiennes sur le racisme : sondage en ligne sur le discours haineux et le racisme

La cyberintimidation, les discours haineux, l'extrémisme et le racisme sur les plateformes des médias sociaux sont depuis longtemps présents au Canada. Cependant, ce n'est que lorsque l'ampleur du rôle qu'ont joué les médias sociaux dans la tentative d'insurrection à Washington est devenue évidente que s'est intensifié le débat sur l'action urgente qui était nécessaire pour lutter contre la haine en ligne.

Comprenant les effets dangereux du discours haineux et du racisme en ligne et consciente du manque de preuves sur ce sujet, la FCRR a chargé la société de sondages et d'études de marché Abacus Data de mener une enquête à l'échelle nationale afin de recueillir des données sur les sentiments des Canadiens concernant l'enjeu que représentent le discours haineux et le racisme sur Internet. Les résultats, publiés le 25 janvier 2021, étaient à la fois surprenants et inquiétants :

- 93 pour cent des Canadiens croient que le discours haineux et le racisme en ligne sont un problème, dont 49 pour cent qui croient que le discours haineux et le racisme en ligne sont de graves problèmes;
- Les groupes racialisés, qui représentent près de 20 pour cent de la population canadienne, sont trois fois plus susceptibles d'avoir été victimes de discrimination raciale en ligne que leurs homologues non racialisés;
- Les jeunes Canadiens (âgés de 18 à 29 ans) sont beaucoup plus susceptibles d'avoir subi ou d'avoir été confrontés à des commentaires ou à du contenu haineux en ligne que les autres Canadiens;
- Par près de 2 pour 1, les Canadiens indiquent qu'ils s'inquiètent davantage de l'impact du discours haineux en ligne que des effets des restrictions sur la liberté d'expression ou la vie privée.



La FCRR a largement diffusé les résultats de ce sondage dans les médias traditionnels et sur les plateformes de médias sociaux. Plusieurs organisations de la société civile travaillant sur des projets de lutte contre le racisme ont cité les résultats du sondage. La FCRR prévoit d'utiliser ces résultats pour favoriser des partenariats avec d'autres organisations qui partagent les mêmes idées, notamment le YWCA qui, en collaboration avec la Fondation, a lancé une campagne sur les médias sociaux axée sur les expériences de femmes racialisées qui ont dû faire face au racisme en ligne au Canada.

La campagne a commencé à la fin mars 2021.

Canadians 'far more troubled' by rapid spread of online hate than freedom of speech restrictions, study finds

By Akrit Michael Staff Reporter
Mon., Jan. 25, 2021 | 3 min. read



« Les récents événements aux États-Unis ont amené les Canadiens à se pencher sur la montée de l'extrémisme et des discours haineux sur les plateformes de médias sociaux telles que Facebook, Twitter et YouTube

— FCRR

Thread

Steven Guilbeault @s_guilbeault · Jan 25
Keeping you safe online is one of my priorities in this government. Like you, we believe that no Canadian should suffer from online abuse without recourse. That's why we will be introducing #OnlineHate legislation very soon.

93%

of Canadians believe that online hate speech and racism are a problem.

80%

of Canadians want social media companies to be required to remove racist or hateful content within 24 hours.

1.1K | 468 | 866

Steven Guilbeault @s_guilbeault · Jan 25
Source : National survey presented by @CRRF.

106 | 11 | 28

PRESS RELEASE

CIJA Alarmed by CRRF Poll on Online Hate and Racism

CIJA: Canadian Jewish Congress

Press Release: CIJA Alarmed by CRRF Poll on Online Hate and Racism in Canada

Contactez nos conseillers pour votre stratégie de recrutement

Les Canadiens veulent qu'on oblige les réseaux sociaux à supprimer les contenus racistes et haineux

Le 26 janvier 2021 à 8 h 00 min | Temps de lecture : 3 min

Par Godlove Kamwa. Initiative de journalisme local



Features

Canadians look to the government as online hate speech continues to be a concern

by Siena Domaradzki-Kim | 2021/03/01, 1:49 pm



Survey: Canadians concerned with online hate speech and extremism

By Vincenzo Morello | english@rcinet.ca
Posted: Monday, January 25, 2021 16:07
Last Updated: Monday, January 25, 2021 16:16

UNDERSTANDING CANADA'S POLITICAL SYSTEM

MONTREAL: CENTRE OF THE AT WORLD



Canada in pictures

Positionner la FCRR comme leader national de la lutte contre le racisme grâce à des communications créatives

Médias sociaux

La pandémie a contraint de nombreuses organisations à rechercher des moyens plus créatifs et plus efficaces de communiquer leur vision et leur objectif au grand public. La FCRR ne fait pas exception. Au cours de la dernière année, la FCRR a intensifié sa présence sur tous ses réseaux de médias sociaux en diffusant des communiqués et en faisant la promotion d'événements quotidiens traitant des enjeux raciaux actuels et passés au Canada, y compris la promotion plus énergique des événements pilotés par la FCRR, des cours sur l'antiracisme et des documents de recherche.

Au cours du présent exercice, nous avons augmenté notre présence sur les médias sociaux de la façon suivante :

Facebook **11 %**

Instagram **1071 %**

Twitter **210 %**

LinkedIn **625 %**

Augmentation totale de **notre présence** sur les réseaux sociaux :



Le pourcentage d'abonnés sur les réseaux sociaux a augmenté de la façon suivante :

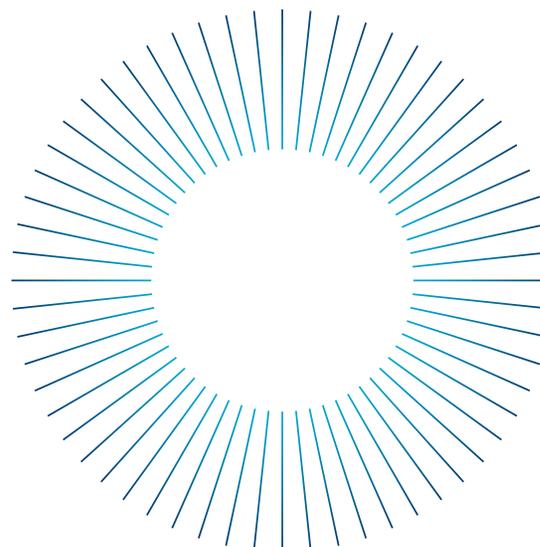
Facebook **27 %**

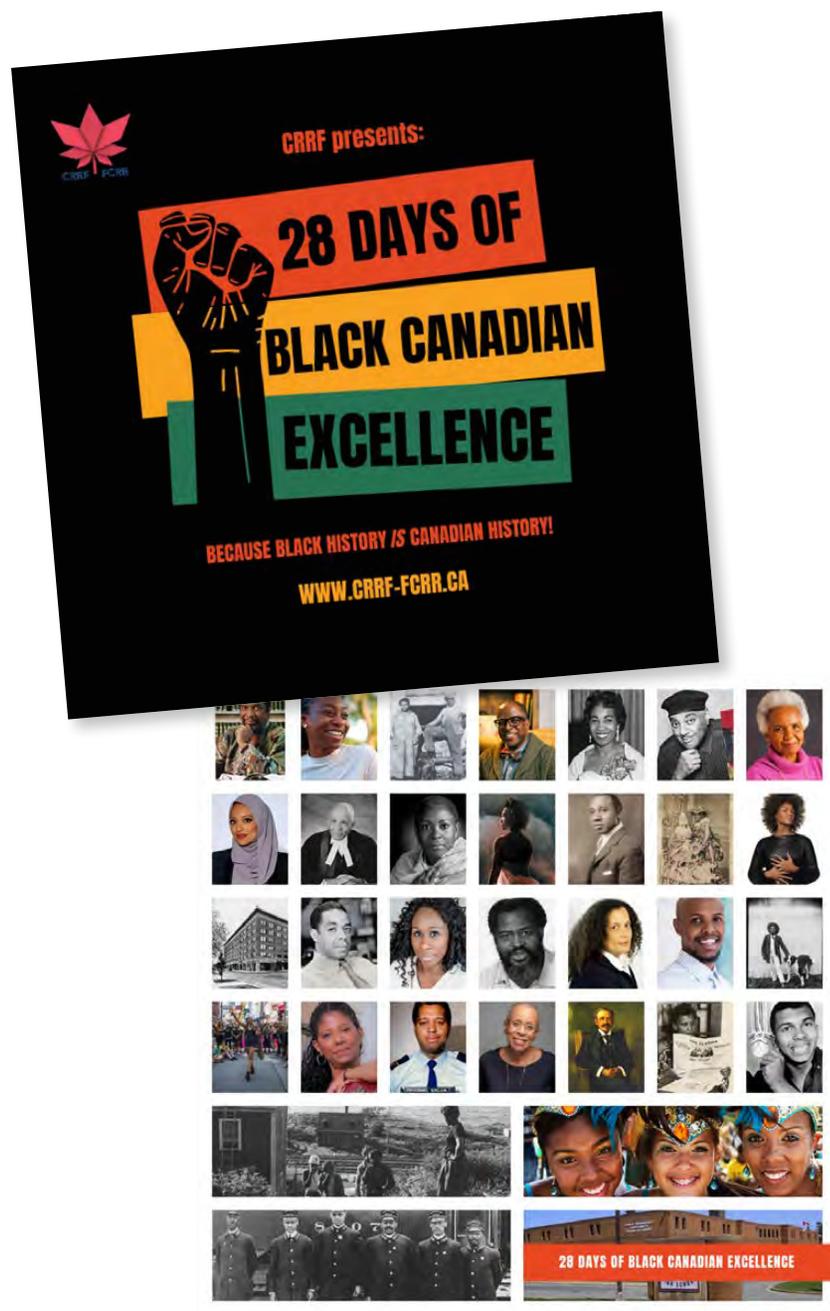
Instagram **923 %**

Twitter **46 %**

LinkedIn **159 %**

L'augmentation totale **des abonnés** sur les réseaux sociaux est de :





Sur les médias sociaux, la FCRR a lancé un premier projet pour le 25^e anniversaire du Mois de l'histoire des Noirs au Canada : *28 Days of Black Canadian Excellence* (28 jours pour célébrer l'excellence des Noirs canadiens). La campagne mettait en vedette 28 Canadiens noirs, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont grandement contribué à la culture canadienne par leur talent et leurs compétences.

Dans le cadre de *28 Days of Black Canadian Excellence*, quatre événements de l'histoire des Noirs canadiens qui ont façonné à jamais le cours des relations raciales au pays ont également été présentés. La campagne s'est déroulée durant tout le mois de février et a été diffusée sur les comptes Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter de la FCRR.

Médias traditionnels

La présence accrue de la FCRR en ligne a coïncidé avec une augmentation de la fréquence de recherche pour la FCRR et les événements organisés par la Fondation et a généré un intérêt plus soutenu du grand public et des médias traditionnels pour la FCRR. En particulier, la publication des résultats de notre sondage sur le discours haineux et le racisme en ligne a provoqué une augmentation significative de l'intérêt des médias pour l'organisation.

Les résultats du sondage sur le discours haineux et le racisme en ligne ont généré :

13 articles de fond dans des publications d'actualité telles que *The Toronto Star*, *The Globe & Mail*, et *The National Post*

2 articles dans des journaux d'actualité québécois (c.-à-d. *Le Devoir*)

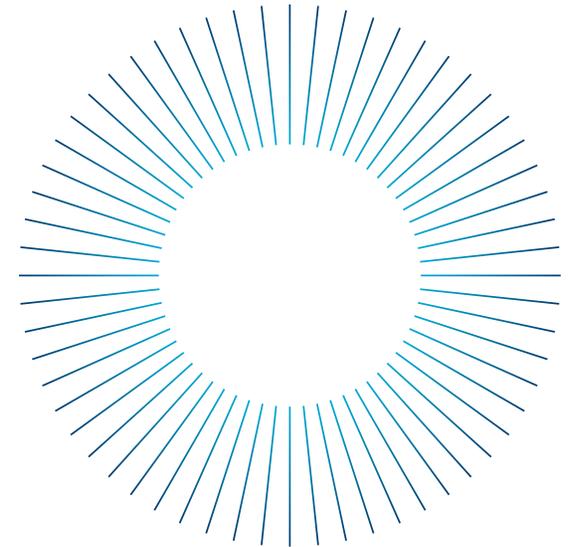
4 entrevues radiophoniques

14 partages de la part de groupes communautaires et d'organisations de la société civile

3 déclarations officielles de la part d'organisations de la société civile

Gestion des communications : une nouvelle orientation pour les communications de la FCRR

En décembre 2020, La FCRR a engagé une nouvelle directrice des communications pour diriger la nouvelle vision de l'organisation en matière de communications. La directrice des communications gèrera le processus de création de notre politique de communication globale et dirigera la refonte des publications de la FCRR comme la revue *Directions*, et augmentera notre présence dans les médias autant nouveaux que traditionnels.



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS FINANCIERS DE LA FCRR

2020–21

- CIBC Mellon



- Banque Scotia



- Kohl & Frisch Ltd-



- Financière Sun Life



- Fondation Laidlaw



- Tandia Co



- Manuvie



- Religieuses ursulines du diocèse de London en Ontario



- Nintendo Canada



- Westminster Savings and Prospera Credit Union



- PayPal Giving Fund Canada



- Your Cause. LLC Trustee for Electronic Arts Outreach



- Pfizer Global Financial Solutions Americas



PARTENAIRES DE LA FCRR

2020–21

- The Mosaic Institute for Harnessing Diversity
- Vancouver School of Theology
- The Urban Alliance on Race Relations
- Canadian Centre for Policy Alternatives
- The Environics Institute for Survey Research
- Young Womens' Christian Association National (YWCA National)
- One Dish, One Mic (Sean Vanderklis)
- Action, Chinese Canadians Together Foundation (ACCT)
- L'Université d'Ottawa
- Le Musée canadien pour les droits de la personne
- Canadian Anti-Hate Network
- Abacus Data



RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE

2020–21

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2021	31 mars 2020	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	231 936	163 874	68 062	42
Placements et actif du fonds de dotation	26 789 745	25 802 600	987 145	4
Charges payées d'avance et créances	88 727	157 146	(68 419)	(44)
Immobilisations	21 370	20 960	410	2
Total des actifs	27 131 778	26 144 580	987 198	4
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	19 630	93 447	(73 817)	(79)
Salaires à payer	22 594	23 985	(1 391)	(6)
Apports reportés et produits reportés	309 069	95 493	213 576	224
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	1 300	(1 300)	(100)
Actif net	26 780 485	25 930 355	850 130	3
Total du passif et de l'actif net	27 131 778	26 144 580	987 198	4

Actifs

La **trésorerie** est composée du solde de trésorerie de 71 410 \$ dans le compte bancaire, d'une petite caisse de 299 \$ et de 160 227 \$ de liquidités dans le compte de placement détenu par le gestionnaire de placement de la Fondation.

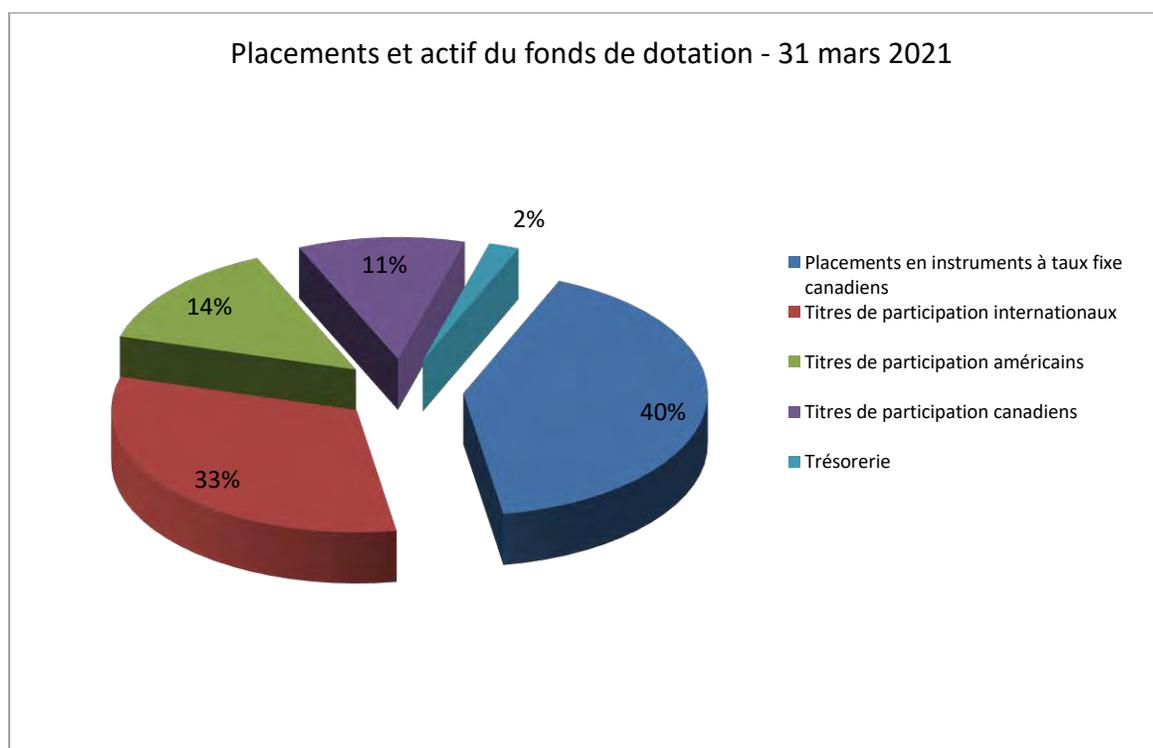
La valeur **des placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 4 % ou de 987 145 \$ (2020 - diminution de 14 % ou de 4 135 327 \$) par rapport à celle du 31 mars 2020, alors que les marchés des capitaux ont fortement rebondi après la forte baisse de 2019-2020 causée par la pandémie. La baisse de 2020 est à cause des turbulences du marché au cours de l'année, principalement attribuables à la COVID-19, qui a eu un impact négatif sur les actifs du fonds de placement et de dotation de la Fondation.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

La répartition du portefeuille au 31 mars 2021 est la suivante :

Placements et actif du fonds de dotation *	Montant en \$ canadiens	%
Instruments à taux fixe canadiens	10 756 802	40%
Titres de participation internationaux	8 725 008	33%
Titres de participation américains	3 634 767	14%
Titres de participation canadiens	3 033 274	11%
Trésorerie	639 894	2%
Total	26 789 745	

* Valeur de marché



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021, l'ensemble du portefeuille a enregistré un gain de 5,78 % ou de 1 446 634 \$ (2020 - perte de 13,13 % ou de 3 317 218 \$) déduction faite de tous les frais et impôts. La variation nette de 4 763 851 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une diminution de 4 906 723 \$ de la perte réalisée sur la vente de placements et d'actifs du fonds de dotation et à une augmentation de 85 761 \$ des gains de réévaluation (non réalisés), celle-ci ayant été compensée par une diminution de 228 633 \$ des revenus de placement.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 3,56 %, ce qui correspond à un gain de 892 565 \$ (2020 - 14,99 % ou une perte de 3 785 525 \$). La variation nette de 4 678 090 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une diminution de 4 906 723 \$ de la perte réalisée sur la vente de placements et d'actifs du fonds de dotation qui a été compensée par une diminution de 228 633 \$ des revenus de placement.

Les **dépenses payées d'avance et les créances** sont constituées surtout de dépenses payées d'avance, de sommes à recevoir des gestionnaires de placements de la Fondation pour les transactions en cours, de comptes clients, retenue et des remboursements à recevoir de la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. En 2020-2021, les dépenses payées d'avance et les créances ont diminué de 68 419 \$ par rapport à 2019-20. Cela s'explique notamment par une diminution de 74 594 \$ des créances sur les transactions en cours et une diminution de 11 633 \$ des comptes de remboursement de la TPS et de la TVH à recevoir, qui ont été compensées par une hausse de 11 934 \$ des frais payés d'avance et par une hausse de 5 874 \$ des comptes à recevoir.

Les **immobilisations** représentent la valeur comptable nette du mobilier, du matériel de bureau, du matériel informatique et des logiciels, ainsi que des améliorations locatives. L'augmentation nette de 410 \$ en 2020-2021 correspond à l'achat de matériel informatique pour une somme de 11 425 \$, diminuée de l'amortissement annuel de tous les actifs de 11 015 \$.

Passif

Les **crédeurs et charges à payer** représentent des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les transactions en cours, et aux fournisseurs, ainsi que les charges à payer en fin d'exercice financier. Par rapport à 2019-2020, les comptes fournisseurs et les charges à payer ont diminué de 73 817 \$. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 75 162 \$ des comptes fournisseurs pour les transactions en cours et un accroissement de 1 345 \$ des sommes à payer aux autres fournisseurs et des charges à payer.

Les **salaires à payer** comprennent les salaires et les vacances à payer et sont constitués de sommes à payer de 22 594 \$ dans le passif à court terme (2020 - 23 985 \$). Il y a eu une diminution de 1 391 \$ des salaires à payer par rapport à 2019-2020, en raison surtout d'une baisse des salaires et des avantages sociaux à payer.

Les **apports reportés et produits reportés** ont augmenté de 213 576 \$ et sont constitués d'une contribution d'avance de 67 162 \$ reçu du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre par la Fondation du projet « La Derrière le racisme », de dons externes spécifiquement affectés de 141 907 \$ et d'un programme de fonds externes spécifiquement affectés pour un montant de 100 000 \$.

L'actif net a augmenté de 3 % ou de 850,130 \$ en 2020-2021 (2020 - baisse de 4 143 830 \$ ou de 14 %) découlant d'une augmentation de 4 908 199 \$ de l'excédent des dépenses par rapport aux produits (2020 - baisse de 4 278 860 \$ de l'excédent des produits par rapport aux dépenses) et d'une augmentation de 85 761 \$ des gains de réévaluation (non réalisés) (2020 - baisse des gains de 486 963 \$) pour l'année.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2021	31 mars 2020	Variation	
Produits	\$	\$	\$	%
Projets financés	220 362	200 441	19 921	10
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	331 898	10 984	320 914	2 922
Publications, en nature et produits divers	4 863	6 810	(1 947)	(29)
Total des produits	557 123	218 235	338 888	155
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	513 702	742 335	(228 633)	(31)
Variations de la juste valeur – réalisées	378 863	(4 527 860)	4 906 723	108
Produits financiers nets (perte)	892 565	(3 785 525)	4 678 090	124

Les produits de 220 362 \$ liés aux **projets financés** sont constitués de 214 421 \$ du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « La Derrière le racisme », financé par le ministère du Patrimoine canadien, une initiative qui a commencé en septembre 2019, et de 5 941 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien, une initiative qui a commencé en juillet 2017 et s'est terminée le 30 septembre 2020.

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons, aux revenus générés par les ateliers de formation, les parrainages et les frais d'inscription pour le gala et les conférences. Les produits de l'exercice considéré proviennent des dons de 298 548 \$ (2020 - 5 984 \$), des ateliers de formation de 28 350 \$ (2020 - néant) et des commandites de 5 000 \$ (2020 - 5 000 \$).

Les **produits des publications, en nature et produits divers**, sont réalisés lors de la vente de publications de la Fondation, de produits en nature et de produits divers. Les produits de l'exercice considéré comprennent des apports en nature totalisant 4 387 \$ (2020 - 6 620 \$).

Revenus de placements nets gagnés : la principale source de financement de la Fondation provient des revenus de placements réalisés grâce à l'investissement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars ainsi que d'autres placements. Les revenus de placements gagnés comprennent les intérêts en espèces et hors trésorerie, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les revenus de placements gagnés en 2020-2021 s'élèvent à 513 702 \$ (2020 - 742 335 \$), soit une baisse de 228 633 \$ par rapport à 2019-2020, principalement en raison de la baisse des revenus de dividendes provenant des placements en actions. Le comité d'investissement a approuvé une nouvelle répartition des placements en actions en août 2020 après la vente de toutes les actions en mars 2020.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les **variations de la juste valeur réalisée** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont augmenté de 4 906 723 \$ (2020 - diminution de 4 368 249 \$) principalement en raison d'une augmentation de 4 906 723 \$ (2020 - diminution de 4 368 249 \$) des gains réalisés sur la vente de placements. Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2020 - néant).

Les gains et les pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains de réévaluation de 2020-2021 se sont élevés à 554 068 \$ (2020 - 468 307 \$), soit une augmentation de 85 761 \$ des gains, principalement en raison d'une augmentation de 390 983 \$ de la juste valeur marchande du portefeuille, compensée par une perte non réalisée de 305 222 \$ attribuée à l'incidence du taux de change.

Charges	31 mars 2021			31 mars 2020			Variation	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	490 539	16 894	507 433	382 737	62 122	444 859	62 574	14
Éducation et formation du public	145 656	176 698	322 354	53 945	46 075	100 020	222 334	222
Loyer	89 115	-	89 115	85 699	-	85 699	3 416	4
Honoraires et frais de déplacement des membres	56 865	-	56 865	87 399	-	87 399	(30 534)	(35)
Honoraires professionnels	32 063	15 700	47 763	110 679	51 887	162 566	(114 803)	(71)
Programmes de recherche	39 945	-	39 945	24 011	-	24 011	15 934	66
Frais administratifs et généraux	30 779	8 609	39 388	10 520	25 016	35 536	3 852	11
Communications	15 181	61	15 242	18 159	3 499	21 658	(6 416)	(30)
Amortissement	11 015	-	11 015	7 795	-	7 795	3 220	41
Systèmes informatiques et développement	10 756	-	10 756	16 943	-	16 943	(6 187)	(37)
Conférences, colloques et consultations	7 886	2 400	10 286	46 227	11 842	58 069	(47 783)	(82)
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442	-	3 442	195	-	195	3 247	1 665
Charges d'intérêts	22	-	22	97	-	97	(75)	(77)
Total des charges	933 264	220 362	1 153 626	844 406	200 441	1 044 847	108 779	10

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les dépenses de la Fondation ont totalisé 1 153 626 \$ pour l'exercice 2020-2021 (2020 - 1 044 847 \$), et se regroupent principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les activités de formation du public et le loyer, qui se sont élevés à 507 433 \$, 322 354 \$ et 89 115 \$, respectivement.

Les dépenses de **salaires et avantages sociaux** ont augmenté de 62 574 \$ par rapport à 2019-2020, en raison principalement de nouvelles embauches et des augmentations salariales versées au directeur général et au personnel. En 2020-2021, les dépenses de salaires et avantages sociaux ont été réparties comme suit : 367 904 \$ aux dépenses de programme (2020 - 287 053 \$), 122 635 \$ aux frais administratifs (2020 - 95 684 \$) et 16 894 \$ aux projets financés (2020 - 62 122 \$).

Les dépenses liées à **l'éducation et à la formation du public** représentent les frais pour les webinaires, la revue *Directions*, le soutien communautaire, le centre de recherches bibliographiques, la bibliothèque de ressources, les messages d'intérêt public, la publicité et la traduction liées aux programmes. Il y a eu une hausse de 222 334 \$ des dépenses dans ce poste par rapport à 2019-2020, principalement en raison d'une augmentation de 130 623 \$ des dépenses pour les projets financés et de 91 711 \$ des dépenses relatives aux activités de formation du public de la Fondation. Les dépenses pour l'exercice considéré incluent 77 572 \$ pour le fonds de mobilisation communautaire, 51 909 \$ pour les programmes de formation et les webinaires axés sur la lutte contre le racisme, 11 638 \$ pour la revue *Directions* et un apport en nature de 4 387 \$ (2020 - 2 500 \$) des partenaires de la Fondation.

Les dépenses **locatives** pour les locaux à bureaux ont augmenté de 3 416 \$, principalement en raison de l'augmentation des loyers.

Les **honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont diminué de 30 534 \$ par rapport à 2019-2020, principalement en raison de la pandémie COVID-19, qui a fait en sorte qu'aucune réunion en personne n'a eu lieu cette année. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a tenu huit jours de réunions en visioconférence. Les détails des réunions du conseil et des comités sont fournis dans la section « Réunions et participation au conseil et aux comités » du rapport annuel 2020-2021 de la FCRR. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les dépenses.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité, consultation, et organisationnels. Les honoraires professionnels accusent une baisse de 114 803 \$ par rapport à 2019-2020, en raison notamment d'une diminution de 78 616 \$ des honoraires professionnels de la Fondation et d'une diminution de 36 187 \$ des honoraires professionnels des projets financés. Au cours de l'exercice 2019-2020, les honoraires professionnels incluent 52 128 \$ de frais de consultation payés lors de l'élaboration de la proposition du programme de financement dans le cadre du plan stratégique 2020-2023 de la FCRR et de la révision de l'Énoncé de politique de placement.

Programmes de recherche – Les dépenses liées aux programmes de recherche ont augmenté de 15 934 \$ par rapport à 2019-2020. Les dépenses de l'exercice considéré comprennent trois programmes, un de 15 000 \$ avec le Centre canadien de politiques alternatives, un de 15 591 \$ avec le Environics Institute for Survey Research et un de 9 354 \$ avec Abacus Data.

Analyse de l'état des résultats (suite)

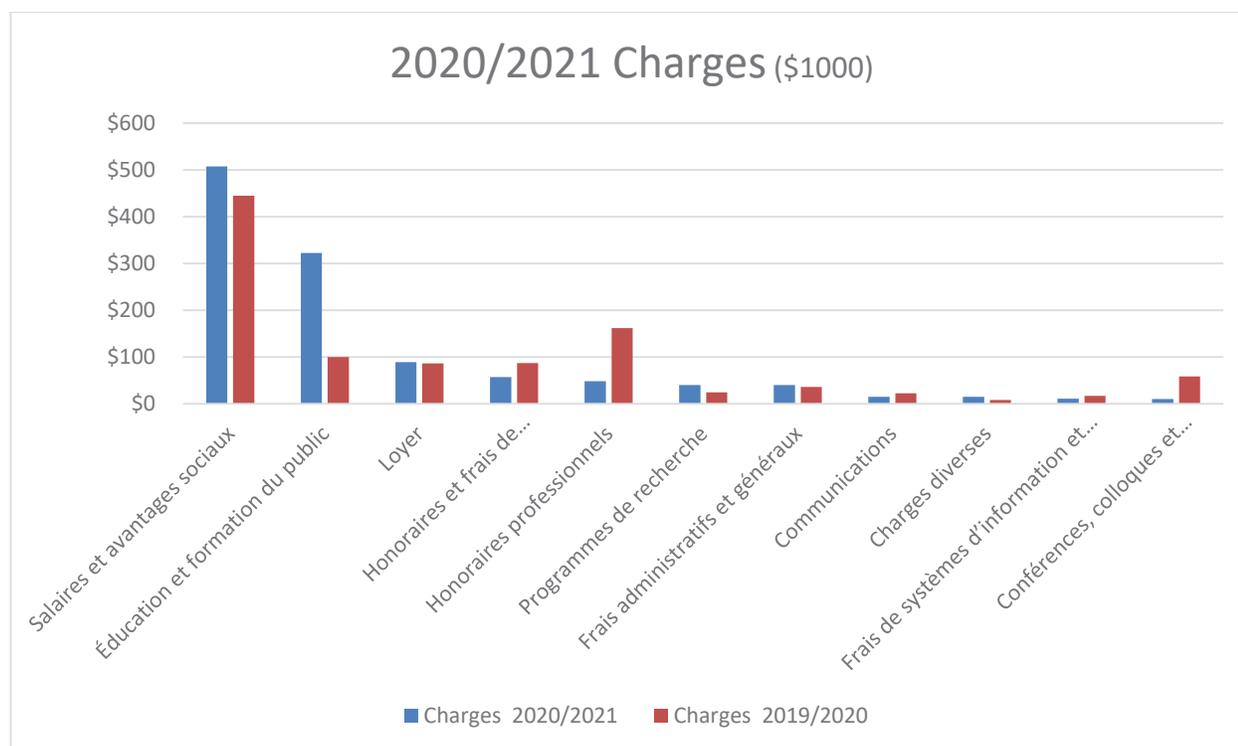
Les **frais administratifs et généraux** ont augmenté de 3 852 \$ par rapport à 2019-2020, principalement en raison d'une augmentation de 20 259 \$ des dépenses de la Fondation, compensée par une baisse de 16 407 \$ des dépenses des projets financés.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et aux médias. Les dépenses des communications ont connu une baisse de 6 416 \$ par rapport à 2019-2020, principalement attribuable à une baisse de 2 978 \$ des dépenses de la Fondation et d'une baisse de 3 438 \$ des dépenses des projets financés.

Les dépenses liées aux **frais de systèmes d'information et de développement** concernent la mise à niveau et l'entretien réguliers du réseau et des ordinateurs de la Fondation. Il y a eu une baisse de 6 187 \$ des dépenses liées aux frais de systèmes d'information et de développement par rapport à 2019-2020. Les dépenses pour l'exercice 2019-2020 comprennent les frais de mise en œuvre des recommandations de l'audit interne en cybersécurité.

Il y a eu une baisse de 47 783 \$ des dépenses liées aux **conférences, colloques et consultations** par rapport à 2019-2020, en raison principalement d'une diminution de 21 379 \$ des frais de déplacement, de 6 608 \$ des frais d'inscription aux événements, de 12 325 \$ des frais de table ronde et de 9 442 \$ des projets financés.

Les dépenses des **projets financés** de 220 362 \$ (2020 - 200 441 \$) sont de 214 421 \$ pour le projet « La Derrière le racisme » et de 5 941 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants ».



Perspectives d'avenir

Exercice financier 2021-2022

La Fondation canadienne des relations raciales se consacre à faciliter le partage et l'application des connaissances et de l'expertise pouvant contribuer à éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.

Précédent l'exercice en cours, la pandémie de COVID-19 a eu un énorme impact sur la société en révélant sous un angle différent les nombreux obstacles systémiques que doivent affronter les communautés racialisées. L'année dernière, le racisme anti-asiatique a connu une forte augmentation au Canada en raison de la peur et des complots liés à la pandémie. L'antisémitisme a également fortement augmenté de même que l'islamophobie qui a culminé avec le meurtre motivé par la haine d'une famille de London, en Ontario. La découverte des tombes anonymes de 215 enfants près d'un pensionnat à Kamloops, en Colombie-Britannique, a choqué tout le pays, et les appels se sont multipliés pour que l'on applique les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Malgré l'afflux de soutien après le meurtre de George Floyd, la lutte contre le racisme anti-noir n'a connu que bien peu de progrès. La FCRR s'est engagée à travailler sur ces enjeux importants et continuera à soutenir les mouvements qui luttent en faveur de l'égalité et de l'équité pour tous.

Dans son **budget** de 2021, le gouvernement fédéral a alloué 11 millions de dollars sur deux ans à la Fondation canadienne des relations raciales afin d'augmenter sa capacité organisationnelle, de soutenir une coalition nationale contre le racisme anti-asiatique et d'octroyer des subventions aux organismes communautaires. Le portefeuille d'investissement actuel de la Fondation est de 26 789 745 \$, ce qui devrait rapporter 600 000 \$ en 2021-2022. En plus de ces sources de revenus, la FCRR s'attend à recueillir environ 200 000 \$ en fonds auprès de sociétés et de particuliers.

Ces nouveaux revenus auront un énorme impact sur la capacité fiscale et opérationnelle de l'organisation. Le budget des recettes de l'organisation passera de 1,7 M\$ en 2020/2021 à 7,6 M\$ en 2021/2022 et à 6 M\$ en 2022/2023 avec les engagements pris par le gouvernement fédéral.

Ce changement organisationnel nous permettra de créer plusieurs nouveaux programmes et d'augmenter notre expansion géographique à travers le Canada, deux éléments nécessaires pour remplir notre mandat national de lutte contre le racisme.

Depuis novembre 2020, l'organisation, par l'intermédiaire de son comité de mise en œuvre du plan stratégique, un comité spécial au sein du conseil d'administration, discute des moyens d'augmenter ses capacités de programmation. À la suite de ces discussions, des propositions de financement ont été soumises à Patrimoine Canada, pour le budget 2021, accompagnées de recommandations pour des programmes approuvés par le conseil d'administration.

L'organisation augmentera son personnel afin d'être présente à travers tout le Canada et d'accroître ses capacités administratives, de communication et de gestion de

Perspectives d'avenir (suite)

programme. Il est prévu que l'organisation passe de 6 à 20 équivalents temps plein en 2021 et engage du personnel supplémentaire l'année suivante.

Sur le budget de 7,6 millions de dollars, environ 2 millions de dollars seront alloués en 2021-2022 à des subventions pour lutter contre le racisme causé par la pandémie de COVID-19. Le reste sera dépensé pour des programmes et du personnel supplémentaires à travers le pays afin de développer les capacités nationales de l'organisation.

En 2021-2022, la Fondation poursuivra la mise en œuvre du projet « La Derrière le racisme » dont l'objectif est de monter une exposition publique sur les aspects scientifiques expliquant les préjugés raciaux. Il s'agit d'un contrat du Mosaic Institute for Harnessing Diversity avec un financement de Patrimoine Canada.

En 2021-2022, la Fondation lancera de nouveaux programmes, notamment une bourse aux médias, effectuera la refonte de la revue *Directions*, organisera des conférences régionales, animera de nouveaux ateliers pédagogiques, lancera des campagnes de sensibilisation auprès du public et des projets de recherche stratégiques, et bien plus encore.

En 2020-2021, conformément à son orientation stratégique, la Fondation cherchera à améliorer sa viabilité organisationnelle et à évoluer dans son rôle de leadership en matière d'élimination du racisme au Canada. Ainsi, elle concentrera ses efforts sur le renforcement des capacités de son personnel et de son conseil d'administration; sur la mise en place de bases solides permettant la création de partenariats concrets avec des dirigeants, des groupes, des organisations et le gouvernement; sur l'amélioration de son site Web et l'augmentation de sa présence sur les réseaux sociaux; ainsi que sur les processus de bonne gouvernance.

Dans le cas où le fonds de dotation ne générerait pas de revenus de placement suffisants, la Fondation dispose d'investissements d'un montant d'environ 5,5 millions de dollars qui peuvent être utilisés afin de couvrir les besoins liés à l'exploitation et aux programmes annuels. Les budgets approuvés pour l'année sont étroitement surveillés par la haute direction, le comité des finances et de la vérification et le conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de l'audit, sous réserve de l'approbation du Comité de direction du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil, ainsi que par toutes les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Pour renforcer davantage la surveillance, la direction doit obtenir l'approbation préalable du Comité de direction du Conseil d'administration pour toute dépense budgétaire qui dépasse de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Les états financiers trimestriels et les notes afférentes sont également préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site Web de la Fondation.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément aux articles 89.8 à 89.92, au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154,01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport est à la page suivante.

Le directeur général,



Mohammed Hashim

Le 10 juillet 2021

Le directeur, Finances et Administration,



Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 10 juillet 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

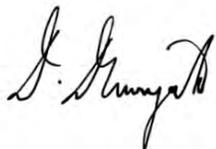
Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Duvnjak', written in a cursive style.

Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 10 juillet 2021

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Exercice terminé le 31 mars 2021

Table des matières

État de la situation financière	53
État des résultats	54
État des gains et pertes de réévaluation	55
État de l'évolution de l'actif net	56
État des flux de trésorerie	57
Notes complémentaires	58



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	231 936	163 874
Charges payées d'avance	42 422	30 488
Créances (note 6)	46 305	126 658
Placements (note 4)	-	2 629 270
	320 663	2 950 290
Actif du fonds de dotation (note 5)	21 429 656	20 305 286
Placements (note 4)	5 360 089	2 868 044
Immobilisations (note 8)	21 370	20 960
	27 131 778	26 144 580
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	19 630	93 447
Salaires à payer (note 6)	22 594	23 985
Apports reportés et produits reportés (note 10)	309 069	95 493
	351 293	212 925
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	-	1 300
	351 293	214 225
Actif net		
Non affecté	2 037 717	1 743 365
Investi en immobilisations (note 13)	21 370	19 660
Gains de réévaluation cumulés	721 398	167 330
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	26 780 485	25 930 355
	27 131 778	26 144 580
Droits contractuels et obligations contractuelles (note 11)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La présidente du Conseil d'administration,



Teresa Woo-Paw

Directeur Général,



Mohammed Hashim

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Projets financés	220 362	200 441
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	331 898	10 984
Publications, en nature et produits divers	4 863	6 810
	<u>557 123</u>	<u>218 235</u>
Charges (note 15)		
Charges de programmes	437 974	357 284
Projets financés	220 362	200 441
Frais administratifs	156 861	129 311
Éducation et formation du public	145 656	53 945
Frais d'exploitation	73 857	128 994
Réunions du Conseil d'administration	56 865	87 399
Programmes de recherche	39 945	24 011
Systèmes d'information et développement	10 756	16 943
Conférences, colloques et consultations	7 886	46 227
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442	195
Frais financiers	22	97
	<u>1 153 626</u>	<u>1 044 847</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets	<u>(596 503)</u>	<u>(826 612)</u>
Produits financiers nets (perte) (note 12)	892 565	(3 785 525)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>296 062</u>	<u>(4 612 137)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	167 330	(300 977)
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	958 816	(4 168 994)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(25 885)	109 441
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	126 492	4 552 159
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(505 355)	(24 299)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	554 068	468 307
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	721 398	167 330

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2021

2021	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1 743 365	19 660	167 330	24 000 000	25 930 355
Excédent des produits par rapport aux charges	296 062	–	–	–	296 062
Gains de réévaluation	–	–	554 068	–	554 068
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(1 710)	1 710	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485

2020	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	6 366 383	8 779	(300 977)	24 000 000	30 074 185
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 612 137)	–	–	–	(4 612 137)
Gains de réévaluation	–	–	468 307	–	468 307
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(10 881)	10 881	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	1 743 365	19 660	167 330	24 000 000	25 930 355

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	296 062	(4 612 137)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	11 015	7 795
Produits d'intérêts et de dividende et don hors trésorerie	(41 287)	(39 979)
Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	(378 863)	4 527 860
	<u>(113 073)</u>	<u>(116 461)</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie		
Augmentation des charges payées d'avance	(11 934)	(5 043)
Diminution des créances	5 759	17 118
Diminution des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(46)	(80 305)
Augmentation des apports reportés et produits reportés	213 576	95 493
	<u>94 282</u>	<u>(89 198)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(11 425)	(17 427)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(11 425)	(17 427)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	20 529 782	15 985 084
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(20 888 067)	(16 554 226)
Produit de la vente de placements	5 770 106	6 740 603
Achat de placements	(5 425 316)	(5 962 882)
	<u>(13 495)</u>	<u>208 579</u>
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition	(1 300)	(1 249)
	<u>(1 300)</u>	<u>(1 249)</u>
Augmentation de la trésorerie	68 062	100 705
Trésorerie au début de l'exercice	163 874	63 169
Trésorerie à la fin de l'exercice	231 936	163 874

Remarque 1 : Un montant de 362 443 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2020 – 355 745 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

(a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits

(i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2021, aucune provision n'a été comptabilisée (2020 – aucune).

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

(h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Conversion des devises (suite)

d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2021, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 9 397 \$ (2020 – 8 145 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2021, il n'y avait aucune réclamation en cours (2020 – aucune).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(I) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 15. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(l) Répartition des charges par fonction (suite)

2021				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	507 433	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	367 904 122 635 16 894
Éducation et formation du public	322 354	100 %	Éducation et formation du public Projets financés	145 656 176 698
Loyer	89 115	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	57 925 31 190
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	56 865	100 %	Réunions du Conseil d'administration	56 865
Honoraires professionnels	47 763	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	32 063 15 700
Programmes de recherche	39 945	100 %	Programmes de recherche	39 945
Frais administratifs et généraux	39 388	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	30 779 8 609
Communications	15 242	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	12 145 3 036 61
Amortissement	11 015	100 %	Frais d'exploitation	11 015
Systèmes informatiques et développement	10 756	100 %	Systèmes informatiques et développement	10 756
Conférences, colloques et consultations	10 286	100 %	Conférences, colloques et consultations Projets financés	7 886 2 400
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442
Charge d'intérêts	22	100 %	Frais financiers	22
	1 153 626			1 153 626

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(l) Répartition des charges par fonction (suite)

2020				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	444 859	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	287 053 95 684 62 122
Honoraires professionnels	162 566	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	110 679 51 887
Éducation et formation du public	100 020	100 %	Éducation et formation du public Projets financés	53 945 46 075
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	87 399	100 %	Réunions du Conseil d'administration	87 399
Loyer	85 699	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	55 704 29 995
Conférences, colloques et consultations	58 069	100 %	Conférences, colloques et consultations Projets financés	46 227 11 842
Frais administratifs et généraux	35 536	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	10 520 25 016
Programmes de recherche	24 011	100 %	Programmes de recherche	24 011
Communications	21 658	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	14 527 3 632 3 499
Systèmes informatiques et développement	16 943	100 %	Systèmes informatiques et développement	16 943
Amortissement	7 795	100 %	Frais d'exploitation	7 795
Recrutement et perfectionnement du personnel	195	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	195
Charge d'intérêts	97	100 %	Frais financiers	97
	1 044 847			1 044 847

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie

Au 31 mars 2021, la trésorerie comprend 71 410 \$ (2020 - 55 035 \$) dans le compte bancaire et un montant de 160 227 \$ (2020 - 108 539 \$) dans les liquidités des comptes de placement non affectés.

4. Placements

31 mars, 2021	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	2 201 144	2 201 144
Titres de participation canadiens	–	629 190	629 190
Titres de participation étrangers	–	2 529 755	2 529 755
	–	5 360 089	5 360 089

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2020 - aucune).

31 mars, 2020	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	2 450 508	–	2 450 508
Placements en instruments à taux fixe canadiens	178 762	2 868 044	3 046 806
	2 629 270	2 868 044	5 497 314

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

4. Placements (suite)

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 0,53 % à 4,54 % (2020 – de 0,31 % à 3,55 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 5 décembre 2022 au 18 mai 2077 (2020 – le 15 juin 2020 et le 2 juin 2048).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2021 :

31 mars, 2021	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	639 894	–	639 894
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	8 555 658	8 555 658
Titres de participation canadiens	–	2 404 084	2 404 084
Titres de participation étrangers	–	9 830 020	9 830 020
	639 894	20 789 762	21 429 656

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2020 – aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2020 :

31 mars, 2020	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	293 810	–	293 810
Compte d'épargne-placement	9 885 441	–	9 885 441
Placements en instruments à taux fixe canadiens	575 414	9 550 621	10 126 035
	10 754 665	9 550 621	20 305 286

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2021, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée *
2,90 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2020 – 45,65 %)	1 %	0 % – 5 %
39,88 % en instruments à taux fixe (2020 – 54,35 %)	45 %	40 % – 60 %
11,40 % en titres de participation canadiens (2020 – 0,00 %)	25 %	10 % – 30 %
42,75 % en titres de participation internationaux (2020 – 0,00 %)	25 %	20 % – 40 %
3,07 % en biens immobiliers (2020 – 0,00 %)	4 %	4 % – 5 %

* Actif d'investissement avec une valeur marchande supérieure à 1,5 M\$

La composition de l'actif pour le premier 1,5 M\$ de la valeur marchande de l'investissement était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	0 % – 5 %
Instruments à taux fixe	80 %	40 % – 80 %
Titres de participation canadiens	10 %	10 % – 30 %
Titres de participation internationaux	10 %	10 % – 40 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif (suite)

Au 31 mars 2021, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,99 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2020 – 50,13 %)	1 %	0 % – 5 %
39,92 % en instruments à taux fixe (2020 – 49,87 %)	45 %	40 % – 60 %
11,22 % en titres de participation canadiens (2020 – 0,00 %)	25 %	10 % – 30 %
42,79 % en titres de participation internationaux (2020 – 0,00 %)	25 %	20 % – 40 %
3,08 % en biens immobiliers (2020 – 0,00 %)	4 %	4 % – 5 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2021	2020
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	20,74 %	23,23 %
AA	2,92 %	7,51 %
A	64,63 %	62,66 %
BBB	11,71 %	6,60 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2021, les créances comprennent des soldes de 46 244 \$ (2020 – 123 118 \$) âgés de moins de 3 mois, de 46 \$ (2020 – 3 540 \$) entre 3 et 12 mois et 15 \$ (2020 – aucun) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2021	2020
	\$	\$
Gouvernement du Canada	18 859	39 550
Créances sur les opérations en cours	-	74 595
Dividendes, intérêts et distributions	11 133	7 090
Autres organismes	16 313	5 423
	46 305	126 658

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 mars, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	2021	2020
	\$	\$
Titres à taux fixe canadiens	10 756 802	13 172 841
	10 756 802	13 172 841

Au 31 mars 2021, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2021	2020
	\$	\$
Moins de 1 an	-	754 176
De 1 à 3 ans	1 478 897	2 446 732
De 3 à 5 ans	839 434	2 551 584
Plus de 5 ans	8 438 471	7 420 349
	10 756 802	13 172 841

<u>Sensibilité</u>	1,96 %	1,58 %
	323 138 \$	207 472 \$

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 7,83 années (2020 – 6,30 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,96 % ou 323 138 \$ (2020 – 1,58 % ou 207 472 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Environ 26,40 % (2020 – 0,25 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Environ 26,40 % (2020 – 0,21 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(d) Risque de change (suite)

affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

31 mars 2021	US \$ en CND \$ Fonds	31 mars 2020	US \$ en CND \$ Fonds
Valeur de marché	7 111 543 \$	Valeur de marché	-
% du portefeuille	26,40%	% du portefeuille	-

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 7 111 543 \$ comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 53 182 \$ USD ou 66 877 \$ CAD.

Au 31 mars 2021, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	31 mars 2021	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2020
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
	de valeur	de valeur	de valeur	de valeur
US \$ en CND \$ Fonds	711 154 \$	(711 154 \$)	-	-

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2021 sont comme suit :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 1,21 % (2020 – 0,78 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite)

autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2021, à environ 1,21 % ou 326 609 \$ (2020 – 0,78 % ou 200 878 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

(f) **Risque de liquidité**

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2021, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 231 936 \$ (2020 – 163 874 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 351 293 \$ comptabilisé à la même date (2020 – 214 225 \$).

Au 31 mars 2021, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	16 364	420	2 846	19 630
Salaires à payer	22 594	-	-	22 594
Total	38 958	420	2 846	42 224

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2020, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	75 162	–	–	75 162
Autres créditeurs et charges à payer	15 669	–	2 616	18 285
Salaires à payer	23 985	–	–	23 985
Total	114 816	–	2 616	117 432

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2021 :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Trésorerie	639 894	–	–	639 894
Placements en instruments à taux fixe	–	10 756 802	–	10 756 802
Titres de participation canadiens	3 033 274	–	–	3 033 274
Titres de participation étrangers	6 842 822	5 516 953	–	12 359 775
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	10 515 990	16 273 755	–	26 789 745

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	293 810	–	–	293 810
Compte d'épargne-placement	12 335 949	–	–	12 335 949
Placements en instruments à taux fixe	–	13 172 841	–	13 172 841
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	12 629 759	13 172 841	–	25 802 600

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2021 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2021
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 127	120 145	4 982
Matériel informatique	64 506	48 118	16 388
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	6 076	–
	195 709	174 339	21 370

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 11 015 \$ (2020 – 7 795 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2020 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2020
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 127	117 954	7 173
Matériel informatique	53 081	40 510	12 571
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	4 860	1 216
	184 284	163 324	20 960

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 31 mars :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	1 300

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2021 :

	2021	2020
	\$	\$
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	67 162	95 493
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	241 907	-
Solde à la fin de l'exercice	309 069	95 493

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	95 493	-
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	-	135 000
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	186 090	144 875
Ajouter : don désigné reçu	168 811	-
Ajouter : fonds affecté pour les programmes reçus	100 000	-
Déduire : montants comptabilisés en produits	(241 325)	(184 382)
Solde à la fin de l'exercice	309 069	95 493

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat à revenus et deux contrats de paiement. Le contrat à revenus a été conclu avec le Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour un montant de 728 860 \$. Il concerne la mise en œuvre du projet « La Derrière le racisme », financé par le ministère du Patrimoine canadien. Ce projet a commencé en septembre 2019 et se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2023. L'un des contrats de paiement consiste en un bail pour nos bureaux, arrivant à échéance le 28 février 2023, dont le montant total des paiements contractuels minimaux prévus est de 185 991 \$ (2020 - 294 180\$). L'autre contrat concerne une entente d'une valeur de 271 200 \$ (2020 - 463 300 \$), avec le Centre des sciences de l'Ontario pour la conception, l'élaboration, la fabrication et l'installation d'une exposition relative au projet « La Derrière le racisme ». Le contrat a commencé en janvier 2019 et se prolongera jusqu'au 30 avril 2022. Au 31 mars 2021, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 511 188 \$ (2020 - 633 366 \$) et les paiements contractuels minimaux prévus totalisaient 561 134 (2020 - 757 480 \$). Les contrats de paiement comprennent deux contrats de recherche avec le Centre canadien de politiques alternatives de 45 000 \$ et Environics Institute for Survey Research de 39 550 \$, et d'autres obligations pour le Fonds de mobilisation communautaire de 19 393 \$.

Exercice	Droits contractuels \$	Obligations contractuelles \$
2021-22	473 188	417 182
2022-23	38 000	143 952
Total	511 188	561 134

12. Produits financiers nets (perte)

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2021	2020
	\$	\$
Gains (pertes) réalisés sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	292 293	(4 095 589)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	522 505	741 499
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(113 531)	(146 648)
	701 267	(3 500 738)
Produits financiers nets sur les placements		
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements	86 570	(432 271)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	134 474	183 856
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(29 746)	(36 372)
	191 298	(284 787)
Produits financiers nets (perte)	892 565	(3 785 525)

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

12. Produits financiers nets (perte) (suite)

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 496 937 \$ (2020 – 556 946 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du fonds de dotation. Ce montant comprend une perte de change latente de 180 302 \$ (2020 – aucune).

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividende hors trésorerie et don de 27 779 \$ (2020 – 29 494 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 16 730 \$ (2020 – 4 538 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 57 131 \$ (2020 – 88 639 \$ perte) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du placements. Ce montant comprend une perte de change latente de 124 920 \$ (2020 – aucune).

13. Investissement en immobilisations

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Immobilisations	21 370	20 960
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	–	(1 300)
	21 370	19 660

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	11 425	17 427
Moins : immobilisations louées	–	–
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	11 425	17 427
Amortissement des immobilisations	(11 015)	(7 795)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 300	1 249
Variation nette de l'investissement en immobilisations	1 710	10 881

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

14. Opérations entre apparentés (suite)

normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 5 941 \$ pour le projet « Canada au-delà de 150 : une promesse à nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien (2020 – 144 059 \$), et 4 500 \$ avec Emploi et Développement social Canada pour la prestation de quatre ateliers virtuels contre le racisme.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 220 354 \$ (2020 – 262 024 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars 2021, la Fondation avait des créances de 18 859 \$ (2020 – 30 491 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

15. Tableau des charges par objet

Charges	31 mars 2021	31 mars 2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	507 433	444 859
Éducation et formation du public	322 354	100 020
Loyer	89 115	85 699
Honoraires et frais de déplacement des membres	56 865	87 399
Honoraires professionnels	47 763	162 566
Programmes de recherche	39 945	24 011
Frais administratifs et généraux	39 388	35 536
Communication	15 242	21 658
Amortissement	11 015	7 795
Systèmes informatiques et développement	10 756	16 943
Conférences, colloques et consultations	10 286	58 069
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442	195
Charges d'intérêts	22	97
	1 153 626	1 044 847

16. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse en tant que produits en nature dans les états financiers a été de 4 387 \$ (2020 – 6 620 \$). La classification des coûts correspondante était l'éducation et la formation publiques. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice (2020 – aucune). Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

17. L'impact de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.

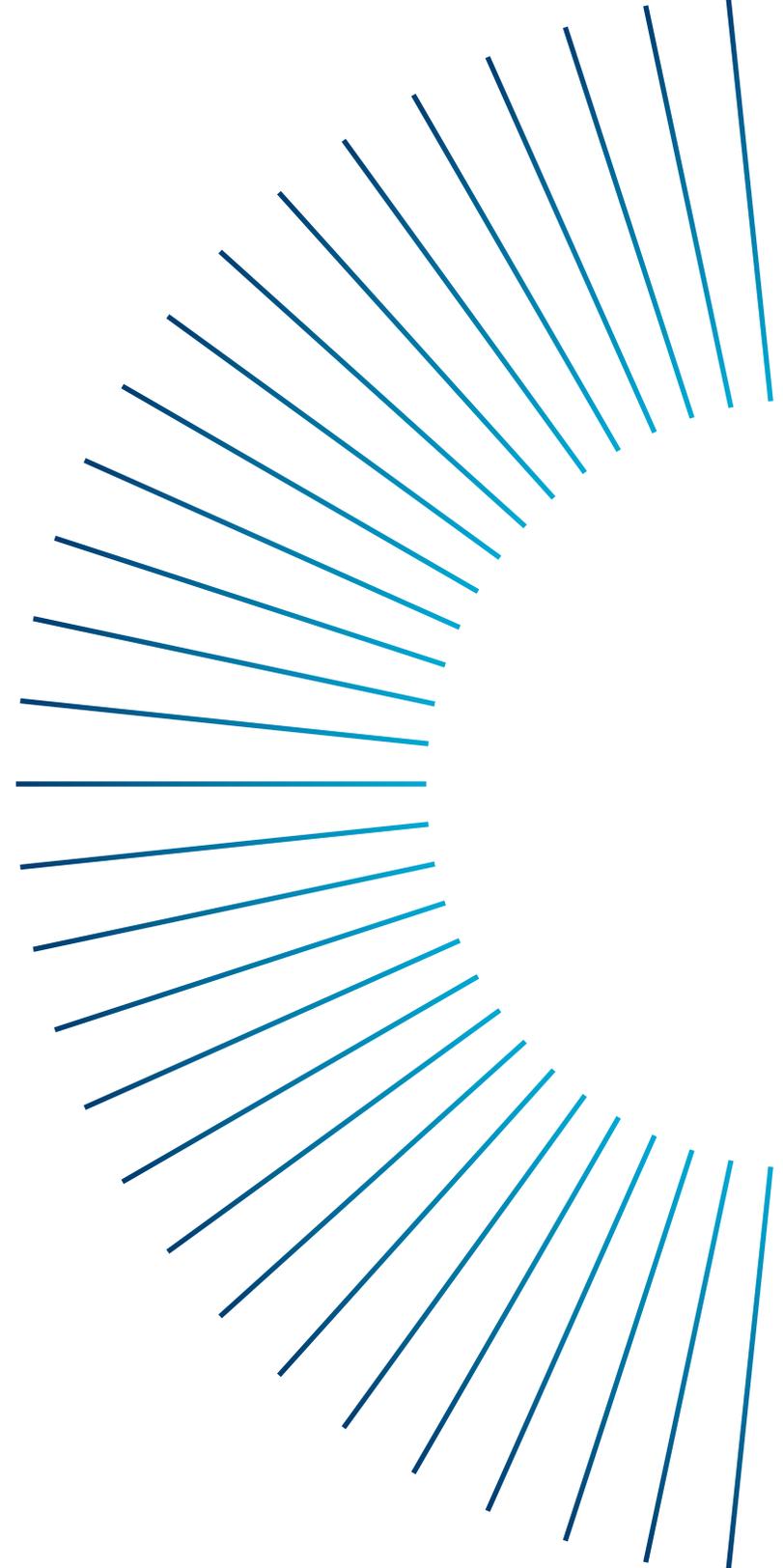
Compte tenu de l'incertitude entourant l'ampleur et la durée de la pandémie de la COVID-19, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer quels seront tous les impacts de celle-ci sur ses résultats d'exploitation et sur sa future situation financière.

18. Événement postérieur

Le 19 avril 2021, le gouvernement fédéral a publié le budget 2021. Le budget comprend une allocation de 11 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour élargir la portée de la Fondation canadienne des relations raciales.

19. Chiffres comparatifs

Certaines données comparatives dans l'état des résultats, note 2 - Principales méthodes comptables (l) - Répartition des charges par fonction, et note 15 - Tableau des charges par objet — ont fait l'objet d'un retraitement ou d'un reclassement en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2020-2021. Ces modifications n'ont aucune incidence sur l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges de la Fondation.





Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales